

Bréhan

BULLETIN MUNICIPAL DÉCEMBRE 2022





MOT DU MAIRE



Bréhannaises, Bréhannais,

L'année 2022 s'achève, ce nouveau bulletin retrace les principales décisions, les réalisations municipales, et vous verrez qu'en matière de concrétisations elles furent nombreuses. Vous y retrouverez aussi plus globalement les événements du monde associatif, de nos établissements scolaires qui font la vie de notre commune.

Cette année restera marquée par l'invasion militaire de l'UKRAINE par la RUSSIE le 24 février. Le peuple UKRAINIEN en est la première victime avec des morts, des blessés, des mouvements de population. Au-delà des impacts immédiats, ce conflit a des conséquences beaucoup plus vastes qui frappent notre économie. L'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières pèsent sur notre pouvoir d'achat, sur les investissements. La vie démocratique de notre pays a conduit à la réélection d'Emmanuel MACRON à la Présidence de la République en avril. Aux élections législatives de juin, notre députée sortante Madame Nicole LE PEIH a été réélue. L'abstention est une nouvelle fois la grande gagnante de ces scrutins. Les élections se sont traduites par une nouvelle répartition des effectifs des groupes politiques au sein de l'Assemblée, l'équilibre politique est à construire.

Les aléas climatiques (canicule, sécheresse, incendies...) que nous venons de vivre cet été et qui perdurent, nous obligent à réfléchir et à modifier nos habitudes.

Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir, mais restons optimistes à l'image de Pierre de Coubertin qui déclarait « chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès ».

Dans ce climat incertain, notre équipe municipale s'adapte et continue ses efforts en matière de gestion rigoureuse et d'investissements, sans augmentation des taux d'imposition sur le foncier. C'est ce que vous découvrirez dans ces quelques pages, bonne lecture.

Je profite de ce bulletin pour saluer tous les nouveaux habitants qui se sont installés dans notre commune. J'ai une pensée pour tous mes concitoyens hospitalisés ou malades et leur souhaite un prompt rétablissement. Enfin, j'adresse mes sincères condoléances à toutes les familles touchées par la perte d'un proche.

La période de fêtes que nous allons traverser au milieu de cette crise géopolitique mondiale doit nous permettre de nous retrouver pour savourer ces moments de bonheur en famille et entre amis. Que l'année 2023 apporte à chacune et chacun d'entre vous joie, bonheur, santé.

Votre Maire,
Jean GUILLOT

SOMMAIRE

• COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX	P 2
• CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	P 11
• FINANCES	P 12
• AFFAIRES SOCIALES ET MONDE ASSOCIATIF	P 13
• ENFANCE - JEUNESSE - CULTURE	P 14
• TRAVAUX ET BÂTIMENT	P 15
• VOIRIE	P 16
• LES PROJETS	P 19
• ÉCONOMIES D'ÉNERGIE	P 24
• CITY PARK	P 28
• RÉNOVATION CANTINE	P 29
• VIE ASSOCIATIVE & TEMPS FORTS DE L'ANNÉE	P 32
• SPORTS	P 40
• ÉCOLES	P 42
• ACTUALITÉS DIVERSES	P 46
• NOUVELLES ENTREPRISES	P 47
• ACTIVITÉS COMMUNALES	P 48
• EXPRESSION DES ÉLUS	P 50
• CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2023	P 51
• ÉTAT CIVIL	P 52



Certification
ICP

Création et Impression : Imprimerie ICP
Parc d'Activités La Lande du Moulin - 56900 PLOERMEL
02 97 72 39 42
Site : www.image-in-icp96.com



COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2022

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Le conseil municipal de BREHAN a procédé à l'installation de Monsieur Jacques COLLET, conseiller Municipal en remplacement de Mme Annie PICHARD, démissionnaire.

PROJET DE PARC EOLIEN DES LANDES DE LA GRENOUILLÈRE



Le conseil municipal de BREHAN s'est prononcé favorablement pour l'implantation d'un parc éolien aux Landes de la Grenouillère par la Société VALECO

MODIFICATION DES STATUTS DE PONTIVY COMMUNAUTE

Le conseil municipal de BREHAN a donné un avis favorable à la modification des statuts de PONTIVY Communauté afin :

- De prendre en compte la création de la commune nouvelle Saint-Gérard-Croixanvec

- D'autoriser Pontivy Communauté à passer des commandes groupées pour le compte des Communes membres.

ADHESION AU SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME DE PONTIVY COMMUNAUTE

La Commune de BREHAN adhère au service commun de PONTIVY Communauté pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. La communauté des communes instruit depuis le 1^{er} Juillet 2022 les dossiers de permis de construire ou de démolir, de permis d'aménager, des déclarations préalables aux travaux, des certificats d'urbanisme etc.

CIMETIÈRE COMMUNAL : REPRISE DES CONCESSIONS EN L'ÉTAT D'ABANDON

La Commune de BREHAN a procédé à la reprise dans le cimetière communal de 60 concessions en l'état d'abandon.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Conformément à l'article L19 du nouveau code électoral, le conseil municipal a modifié la composition de la commission de contrôle des listes électorales :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
Mme Magalie DAVENET	M. Guillaume ROPERT
Mme Annie CHARLES	M. Eric KERGROHENN
Mme Marie Noëlle VAN HOUTTE	M. Sébastien BOULVAIS
M. Hervé GUILLEMIN	Mme Betty LE PIOUFFLE
M. Bertrand ARS	M. Jacques COLLET

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CRÉATION D'UNE RESIDENCE RUE DU CLOS MARTIN

Le conseil municipal de BREHAN a approuvé la création d'un budget annexe pour l'aménagement d'une nouvelle résidence Rue du Clos Martin comportant dix lots. Le prix de vente des lots est fixé à la somme de 20 € H.T le m². Le tarif est réduit à 15,00 € H.T le m² pour les primo-accédants.



PROGRAMME DE VOIRIE 2022 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU MORBIHAN

La Commune de BREHAN a sollicité l'aide du Département du Morbihan pour la réalisation du programme de voirie 2022 sur une base de travaux estimée à 236 520,25 € H.T.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE JEAN DE BEAMANOIR ET DE LA RUE DU PRÉSIDENT POMPIDOU

Le conseil municipal a demandé une aide financière au titre de la redistribution des produits des amendes de police pour l'achat de deux afficheurs de vitesse et la création de voies cyclables Rue du Président Pompidou et Rue Jean de Beaumanoir.



REDEVANCES TELECOMS 2022 POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Conformément à la Loi de Réglementation des Télécommunications, Le montant de la redevance pour l'occupation du Domaine Public Communal par les réseaux de téléphonie a été fixé pour l'année 2022 à la somme de 5 301,05 €

VENTE DE BIENS IMMEUBLE 7 RUE CHATEAUBRIAND

Le conseil municipal a décidé de vendre une partie d'un ensemble immobilier constitué d'une maison à rénover 7 Rue Chateaubriand et d'un terrain à bâtir de 350 m². Le prix de vente a été fixé à la somme de 41 000 euros.

CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DU DOMAINE PUBLIC - LE HAZAY

La convention d'occupation précaire du Domaine Public au sud de la propriété cadastrée AH N°85 a été renouvelée au profit de M. Jérémy MOZET.

DÉBAT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS TERRITORIAUX

Le conseil municipal a organisé un débat sur la protection sociale complémentaire des agents territoriaux.

A l'instar des entreprises du secteur privé, la Commune devra participer à la protection sociale complémentaire des agents au plus tard pour le 1^{er} Janvier 2025 pour le système de prévoyance et au plus tard le 1^{er} Janvier 2026 pour la complémentaire santé.

MOTION DE SOUTIEN AU GROUPE HOSPITALIER CENTRE BRETAGNE

Le conseil municipal a adopté une motion de soutien au Groupe Hospitalier Centre Bretagne (Hôpital de Kerio) pour maintenir tous les services de soins hospitaliers.



COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE DU 25 MARS 2022

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS 2021

BUDGET PRINCIPAL	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTATS
Section Fonctionnement	1 487 816,56 €	2 049 684,43 €	561 867,87 €
Section Investissement	1 684 841,33 €	1 966 703,52 €	281 862,19 €
TOTAL	3 172 657,89 €	4 016 376,31 €	843 730,06 €



APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS 2021

BUDGET PRINCIPAL	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Prévisionnel de Dépenses	1 998 400,00 €	1 835 032,01 €
Prévisionnel de Recettes	1 998 400,00 €	1 835 032,01 €

Le Budget fixant le prévisionnel de dépenses et de recettes pour l'année 2022 a été voté sur la base suivante :

FIXATION DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR 2022

DÉSIGNATION DES TAXES	TAUX 2021 POUR MÉMOIRE	TAUX VOTÉS POUR 2022	OBSERVATIONS
Taxe d'habitation	11,59 %	11,59 %	Gel du taux jusqu'en 2023
Foncier bâti	35,08%	35,08 %	
Foncier non bâti	49,18 %	49,18 %	

L'assemblée municipale décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2022 :

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

TARIFS DE LOCATION SALLES COMMUNALES, DU MOBILIER ET DU MATÉRIEL

Le conseil municipal a procédé à la révision du tarif de location des salles communales, du mobilier et du matériel selon les modalités suivantes :

TARIFICATION 2022			(validée en réunion de conseil le 25/03/2022)				
SALLES	OBJET DE LA LOCATION	PERIODE DE LOCATION	TARIFS journaliers 2022				
			Commune		Hors Commune		
			Asso.	Privé	Asso. & Collectivités	Privé	
POMPORT (salle des fêtes)	Réunion		0,00 €	50,00 €	100,00 €	150,00 €	
	Bal - Manifestations dansantes		150,00 €	200,00 €	200,00 €	250,00 €	
	Apéritif ou réception enterrement		0,00 €	100,00 €	100,00 €	200,00 €	
	Repas	à titre gratuit	01/05 au 30/09	50,00 €	150,00 €	200,00 €	300,00 €
		à but lucratif	01/05 au 30/09	100,00 €	200,00 €	250,00 €	300,00 €
	Repas	à titre gratuit	01/10 au 30/04	60,00 €	200,00 €	250,00 €	350,00 €
		à but lucratif	01/10 au 30/04	150,00 €	250,00 €	300,00 €	350,00 €
	Location cuisine pour repas à emporter		80,00 €				
	Manifestation avec vente produits	01/05 au 30/09	100,00 €	200,00 €	200,00 €	300,00 €	
		01/10 au 30/04	150,00 €	250,00 €	250,00 €	350,00 €	
	Spectacle (théâtre)	à titre gratuit	01/05 au 30/09	0,00 €	100,00 €	100,00 €	300,00 €
à but lucratif		01/10 au 30/04	0,00 €	150,00 €	150,00 €	350,00 €	
OLVESTON (Grande salle de sports)	Option salle de sport (but lucratif)	01/05 au 30/09	50,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	
		01/10 au 30/04	200,00 €	400,00 €	400,00 €	1 000,00 €	
	Caution		0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
MOLENE (Petite salle de sports)	Réunion		01/05 au 30/09	0,00 €	50,00 €		
			01/10 au 30/04	0,00 €	100,00 €		
	Manifestation avec vente produits	01/05 au 30/09	50,00 €	100,00 €	120,00 €	150,00 €	
		01/10 au 30/04	100,00 €	150,00 €	170,00 €	200,00 €	
	Apéritif	01/05 au 30/09	0,00 €	50,00 €	50,00 €	100,00 €	
		01/10 au 30/04	0,00 €	100,00 €	100,00 €	150,00 €	
	Repas	à titre gratuit	01/05 au 30/09	0,00 €	50,00 €	50,00 €	100,00 €
		à but lucratif	01/05 au 30/09	50,00 €	100,00 €	100,00 €	200,00 €
	Repas	à titre gratuit	01/10 au 30/04	0,00 €	100,00 €	100,00 €	150,00 €
à but lucratif		01/10 au 30/04	50,00 €	150,00 €	150,00 €	250,00 €	
Caution		0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €		
HOUEAT (salle des retraités)	Repas	à titre gratuit	01/05 au 30/09	0,00 €	30,00 €	Forfait de location	Forfait de location
		à but lucratif	01/05 au 30/09	20,00 €	30,00 €		
	Repas	à titre gratuit	01/10 au 30/04	0,00 €	50,00 €		
		à but lucratif	01/10 au 30/04	20,00 €	50,00 €		
Caution		0,00 €	50,00 €				
OUESANT (salle des jeunes)	Réunion	01/05 au 30/09	0,00 €	50,00 €			
		01/10 au 30/04	0,00 €	60,00 €			
Caution		0,00 €	50,00 €				
MAISON DES ASSOCIATIONS: salle du Lié (sol lino) - salle L'Estuaire (sol carrelage) - salle de L'Oust (sol parquet)	Repas salle du Lié avec barbecue+vaisselle	01/05 au 30/09	0,00 €	120,00 €	140,00 €		
		01/10 au 30/04	0,00 €	150,00 €	180,00 €		
	Apéritif ou Réception enterrement (durée maximum 4h)	01/05 au 30/09	0,00 €	50,00 €	60,00 €		
		01/10 au 30/04	0,00 €	50,00 €	60,00 €		
	Réunion	01/05 au 30/09	0,00 €	40,00 €	50,00 €		
		01/10 au 30/04	0,00 €	50,00 €	60,00 €		
Caution		0,00 €	250,00 €	300,00 €			
MOBILIER & PRESTATIONS ANNEXES							
VAISSELLE	Le placard de 150 couverts		50,00 €		70,00 €	70,00 €	
	Percolateur + 150 tasses (Placard N°4)		50,00 €		70,00 €	70,00 €	
	Caution		50,00 €	50,00 €	70,00 €	70,00 €	
SONO	Sonorisation & Eclairage						
	Caution						
VIDEO-PROJETEUR	Vidéo-projecteur (portable de la mairie) & écran sur place		25,00 €	50,00 €	70,00 €	70,00 €	
	Caution		200,00 €		300,00 €		
MOBILIER	1 table & 2 tréteaux		2,00 €	3,00 €			
	1 Banc		1,00 €	1,50 €			
Caution							
MENAGE	Forfait Ménage						



COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022

Le tableau des subventions est disponible sur le site internet de Brehan dans la rubrique conseils municipaux.

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

Le conseil municipal de BREHAN a fixé le montant de la participation de la Commune au titre du contrat d'association avec l'Ecole Privée Notre Dame à la somme de 61 483,32 €.

TARIFICATION DES REPAS SERVIS AU FOYER RESTAURANT DE NOË POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Le prix du repas servi au foyer restaurant de Noë pour le personnel communal est fixé à 6 Euros.

TARIFICATION DU CENTRE DE LOISIRS

La participation des familles pour la sortie à destination du Parc d'Attraction Eurodisney organisée par les Loisirs Jeunes de BREHAN en collaboration avec les Communes de Rohan, Régigny et Crédin est fixé à 70,00 €.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU PRÉSIDENT POMPIDOU ET LA RUE JEAN DE BEAUMANOIR

La Commune de BREHAN sollicite l'aide du département pour l'aménagement de voies cyclables et d'une aire de Stationnement Rue du Président Pompidou et Rue Jean de Beaumanoir sur une base de travaux estimés à 99 545,15 € H.T.

RESIDENCE IMPASSE DE KERIZEL : VENTE DU LOT N°1

Le conseil municipal a approuvé la vente du lot N°1 de la Résidence Impasse de Kerizel pour le prix de 8 172,00 € H.T.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil municipal a modifié la composition des commissions communales après la démission d'une conseillère municipale remplacé par M. Jacques COLLET.

1- COMMISSION VOIRIE : 4 Membres
M. LORAND Daniel, M. KERGROHENN Eric,
M. ROBERT Guillaume, M. COLLET Jacques

2- COMMISSION ENFANCE - JEUNESSE - AFFAIRES SCOLAIRES : 5 Membres
Mme AUBRY BELNA Gaëlla,
Mme LE CORRE Séverine, Mme DAVENET Magalie,
Mme VANHOUTTE Marie-Noëlle,
Mme LE PIOUFFLE Betty

3- COMMISSION FINANCES : 5 Membres
M. RIVALLAIN Didier, M. LE BRASIDEC Alexis,
M. LORAND Daniel, M. GUILLEMET Yannick,
M. GUILLEMIN Hervé.

4- ACTION SOCIALE ET VIE ASSOCIATIVE : 5 Membres
Mme GUYOT Annie, Mme DAVENET Magalie,
Mme CHARLES Annie, M. ROBERT Guillaume,
Mme LE PIOUFFLE Betty.

5- TRAVAUX ET BATIMENTS : 5 Membres
M. GUILLEMET Yannick, M. BOULVAIS Sébastien,
Mme LAUNAY Estelle, M. LE BRASIDEC Alexis,
M. ARS Bertrand

SÉANCE DU 20 MAI 2022

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR INSTALLATION CLASSÉE - SARL DE GASTRY

Dans le cadre d'une enquête publique sur installation classée prescrite du 12 Avril 2022 au 16 Mai 2022, le conseil municipal a décidé de ne pas s'opposer au projet d'extension d'un élevage porcin situé au lieudit Gastry sur la Commune du Cambout.

DEMANDE DE SUBVENTION DU CLUB DE SUPPORTERS DE L'ESPERANCE FOOTBALL

Une subvention de 600 € est attribuée à l'association du Club de Supporter de L'Espérance Football pour l'organisation de la fête de la musique le 25 Juin 2022.

PONTIVY COMMUNAUTE - PROLONGATION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

Le conseil municipal approuve la prolongation du pacte financier et fiscal liant PONTIVY Communauté et les Communes membres pour les années 2021 et 2022.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONVENTION AVEC MORBIHAN ENERGIE POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES HORTENSIA

La commune de BREHAN a mandaté Morbihan Energies pour rénover l'éclairage public Rue des Hortensias. Le remplacement de 6 points lumineux est estimé à 12 620,00 € H.T avec une participation du Syndicat d'Electrification à hauteur de 30 %.

VENTES DU LOT N°9 DE LA RESIDENCE GABRIEL ALLIO 2

Le Lot N°9 de la Résidence Gabriel Allio 2 a été vendu au prix de 8 196,00 € H.T.

CONVENTION POUR LA REPARTITION DES FRAIS DE SCOLARITE D'UN ELEVE DE BREHAN SCOLARISE EN CLASSE CLIS

Le conseil municipal a voté une participation de 261,86 € aux frais de scolarité d'un élève de BREHAN scolarisé en classe CLIS à PONTIVY.

MÉDIATHÈQUE DE BREHAN : GRATUITE DE L'ADHÉSION

Dans le cadre du projet de mise en réseau des médiathèques de Brehan, Crédin, Pleugriffet, Régigny, Rohan, Gueltas et Saint-Gérard, l'adhésion à la médiathèque de BREHAN devient gratuite.

TARIFICATION DU CENTRE DE LOISIRS POUR LES ANIMATIONS DES VACANCES D'ETE 2022

Le tarif des mini-camps organisés par le Centre de Loisirs sur le site de Pont Querra à Plémet pendant les vacances d'été 2022 est fixé aux sommes suivantes selon le quotient familial :

Activités	TARIF A	TARIF B	TARIF C
	QF < 550	551 < QF < 860	QF > 861
Mini-camp 9-13 ans	144 €	152 €	160 €
Mini-camp 6-8 ans	81 €	85,50 €	90 €

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OUVERTURE DE CRÉDIT

La convention d'ouverture de crédit avec le Crédit Agricole du Morbihan est renouvelée sur la base d'un montant maximum de 150 000,00 €.

CESSION DE CHEMINS DESAFFECTÉS AU LIEUDIT LE HAZAY

Le conseil municipal a voté la cession de chemins désaffectés et de délaissés de voirie situés au Hazay. Le prix de cession est fixé à 0,50 €.

TRAVAUX DE VOIRIE - POINT À TEMPS 2022

Le marché de Point à Temps sur les voiries communales a été attribué à la Société COLAS pour un montant de 12 885,00 € H.T.

DÉTACHEMENT DE TROIS TERRAINS À BÂTIR DE LA PARCELLE AI N°168

Le conseil municipal a décidé la création d'un budget annexe pour l'aménagement de trois lots à bâtir Rue du Président Pompidou. Le prix de vente est fixé à la somme de 20 € H.T le m². Le tarif est réduit à 15,00 € H.T le m² pour les primo-accédants.

JURY D'ASSISES 2023 LISTE PRÉPARATOIRE COMMUNALE

Le conseil municipal a procédé au tirage au sort sur la liste électorale de trois jurés pour les jury d'Assises 2023.

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2022

PARC ÉOLIEN DE LA GRENOUILLÈRE PARTICIPATION AU CAPITAL D'UNE SOCIÉTÉ DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Le conseil municipal de BREHAN décide de prendre une participation à hauteur de 5% du capital dans la société de production d'énergie du parc éolien des landes de la grenouillère. L'entrée au capital dont le montant nominal est de 25 € permettra à la collectivité publique :



COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

- De prendre part aux décisions et sera tenue informée des avancées et conclusions des différentes études
- De demander des mesures de prévention/compensation pour une meilleure intégration du parc éolien
- De percevoir les dividendes liés aux résultats d'exploitation du site à hauteur de sa participation au capital selon un taux de rentabilité situé entre 5 et 10 % selon la puissance du parc éolien.

PROJET DE MAISON ÂGE ET VIE : RUE DU PRÉSIDENT POMPIDOU

Le conseil municipal décide de céder à la société Age et Vie le terrain cadastré Section AI N°819 d'une superficie 2 959 m² pour l'implantation d'une résidence pour plusieurs personnes âgées en perte d'autonomie.
Le prix de vente est fixé à la somme de 12 € le m² après avis du service des domaines.

PONTIVY COMMUNAUTE CRÉATION D'UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Le conseil municipal approuve la création du Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) au sein de PONTIVY Communauté.
Seront rattachés au CIAS, les services suivants :

- Les Services d'Aide à Domicile
- La Petite enfance (Crèches, RIPAM etc...)
- L'emploi et Insertion (chantier d'insertion, mission locale...)
- La santé publique



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal a voté des subventions aux associations suivantes :

- Le Club de Judo de Crédin : 100,00 €
- L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Robin Foucquet : 443,69 € pour l'achat de matériel pédagogique pour le Groupe Scolaire Robin Foucquet

ENQUETE PUBLIQUE SUR INSTALLATION CLASSEE - GAEC BOUTTE

Le conseil municipal ne s'oppose pas à la réalisation du projet du GAEC BOUTTE pour l'exploitation d'un élevage bovin de 220 vaches laitières sur les sites de Queuvré et de Kercoquin.

VENTE DU LOT N°10 DE LA RÉSIDENCE GABRIEL ALLIO 2

Le lot N°10 de la Résidence Gabriel Allio II est vendu au prix de 12 563,00 € H.T.

FINANCES PUBLIQUES PASSAGE À LA NOMENCLATURE M57

Le conseil municipal décide d'adopter à compter du 1^{er} janvier 2023 le nouveau référentiel comptable et budgétaire M57 pour les budgets de la Commune soumis à la nomenclature comptable M14.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Le tableau des effectifs du personnel communal est modifié comme suit à compter du 1^{er} Août 2022 :

SITUATION	Grade
SUPPRESSION	Adjoint Technique Territorial à temps complet (35 H 00)
CRÉATION	Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^e classe à temps complet (35 H 00)

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

SERVICE DE TRANSPORT POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le conseil municipal approuve la convention de transport vers le restaurant scolaire avec la Société BSA, sur les bases suivantes :

- 73 Euros TTC par jour, pour 1 rotation
- 82 Euros TTC par jour pour 2 ou 3 rotations

LOCATION D'UN LOCAL PROFESSIONNEL À L'12MR

Le conseil municipal autorise le Maire de BREHAN à louer à l'Internat de Médecine en Milieu Rural (12MR) un local pour les consultations d'une psychologue sur la base d'un loyer mensuel de 170,00 €.

MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA RÉNOVATION DU BAR-TABAC-RESTAURANT LA CRÉMAILLÈRE

Le conseil municipal approuve la décision de la Commission d'Appel d'Offre sur l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation du bar-tabac-restaurant « La Crémailière » au cabinet d'architecte BLEHER. Le montant du marché s'élève à la somme de 63 710,00 € H.T.



CONVENTION AVEC MORBIHAN ÉNERGIE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SUR L'ARMOIRE ÉLECTRIQUE DU STADE DE FOOTBALL DE L'ESPACE JEAN SAULNIER.

Le conseil municipal approuve la convention avec Morbihan Energies pour la réfection de l'armoire électrique du stade de football de l'espace Jean Saulnier pour un montant estimé à 3 190,00 € H.T.

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2022

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DES FUTURS LOTISSEMENTS

Le conseil municipal sollicite l'aide financière de PONTIVY Communauté et du conseil Départemental pour l'aménagement des lotissements Rue du Président Pompidou et Rue du Clos Martin.
Montant estimatif des travaux :

RÉSIDENCE DU CLOS MARTIN (10 LOTS)

DÉPENSES	MONTANT H. T
Etudes	9 950,00 €
Voirie provisoire	45 505,00 €
Réseaux humides (Eaux pluviales, Eaux usées, eau potable)	86 030,00 €
Electricité (extension du réseau)	18 345,00 €
Electricité (raccordement interne)	14 700,00 €
Eclairage public	14 550,00 €
Réseau Télécom	15 800,00 €
Voirie définitive	65 565,00 €
TOTAL	270 445,00 €

RUE DU PRÉSIDENT POMPIDOU (3 LOTS)

DÉPENSES	MONTANT H. T
Aménagement des accès + réseau eaux pluviales	59 190,00 €
Réseaux des Eaux Usées	3 817,35 €
Réseau d'Adduction en Eau Potable	4 788,30 €
Electricité	18 745,00 €
Eclairage public	7 800,00 €
Réseau Télécom	3 668,00 €
TOTAL H.T	98 008,65 €

RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le règlement Intérieur du restaurant scolaire a été mis à jour en considération de la mise en place du portail Familles. Le document sera mis en ligne sur le portail Familles.



COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA 2^È PHASE DES TRAVAUX DE L'ESPACE JEAN SAULNIER

Le conseil municipal sollicite l'aide financière du conseil Départemental du Morbihan pour la 2^e phase des travaux de rénovation de l'Espace Jean Saulnier au titre du programme de solidarité Territoriale.

Programme des travaux de la 2^e phase :

TRAVAUX ESPACE JEAN SAULNIER (2 ^E PHASE)	
DÉPENSES	MONTANT H.T
Toiture Hall d'Accueil / Vestiaire	35 878,80 €
Huissier Médiathèque	4 484,11 €
Réfection des faux plafonds Salle des fêtes	15 925,70 €
Réfection ventilation	3 706,67 €
Réfection Electricité / Chauffage	29 955,79 €
Alarme Incendie	4 168,75 €
TOTAL H.T	94 119,82 €

PARTICIPATION AU VOYAGE SCOLAIRE ORGANISÉ POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ROBIN FOUCQUET

Une aide financière de 60 € sera versée à l'association des parents d'élève de l'école Robin Foucquet pour chaque enfant domicilié à BREHAN inscrit à la classe neige organisée en février 2023.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITÉ DE L'ÉCOLE ROBIN FOUCQUET

Lorsque les écoles maternelles ou les écoles élémentaires publiques d'une Commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre Commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la Commune d'accueil et la Commune de résidence. Pour calculer le montant de la participation, le conseil municipal a établi le coût de la scolarité supporté par la Commune de BREHAN pour un élève scolarisé à l'Ecole Robin Foucquet :

- Pour un enfant des classes maternelles : 1 425,04 €
- Pour un élève des classes élémentaires : 439,55 €

BUDGET PRINCIPAL DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS

Le conseil municipal a voté une décision modificative de crédits pour affecter les recettes supplémentaires provenant du fonds de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement perçue sur chaque transaction immobilière.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR INSTALLATION CLASSÉE - GAEC DE L'ÉTANG

Dans le cadre d'une enquête publique sur installation classée ouverte du 27 Octobre 2022 au 24 Novembre 2022 inclus, Le conseil municipal a décidé de ne pas s'opposer au projet d'exploitation d'un élevage bovin au lieudit « L'étang » à Illifaut (22)

MODIFICATION DES STATUTS DE MORBIHAN ÉNERGIES

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de Morbihan Energies suite aux adhésions de Questembert Communauté, Auray Quiberon Terre Atlantique, Arc Sud Bretagne, Roi Morvan Communauté, Lorient Agglomération, Pontivy Communauté et Baud Communauté.

RESTAURANT SCOLAIRE TARIFICATION DU REPAS

Le conseil municipal a adopté la nouvelle tarification des repas du restaurant scolaire à compter du 1^{er} Janvier 2023.

- Tarif de base : 3,20€;
- Majoration en l'absence de réservation : 6,40€.

CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC L'ÉTAT POUR LA RÉHABILITATION DU SITE DE LA CRÉMAILLÈRE



Le conseil municipal approuve la convention de financement avec l'Etat pour la réhabilitation du site de la Crémailière.

Le financement accordé par l'Etat au titre du Fond Friche s'élève à 280 000,00 €

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Voici les différentes actions menées par les élus du CMJ durant la 2^{ème} et dernière année de leur mandat :

- Ramassage des déchets du bourg de la commune en mars
- Participation à l'inauguration du city-parc et de la cantine en avril
- Présentation virtuelle d'une éolienne par un intervenant puis remise d'une mini-éolienne aux écoles en mai
- Participation aux commémorations les 8 mai et 11 novembre
- Échange avec monsieur le Maire sur Pontivy Communauté
- Décoration de la mairie sur les moments forts de l'année



Leur mandat touchant à sa fin, ils en ont fait le bilan, très positif. Puis pour passer le relais, présenter le CMJ et son rôle aux écoles, ils ont fait une vidéo sous forme d'interview. De plus très motivés, ils sont prêts à poursuivre leur mandat en parrainant les futurs élus.

MERCI à eux pour leur investissement

PARTICIPATION CITOYENNE

La mairie de Bréhan met en place la participation citoyenne. Cette participation engage la commune sur le champ de la prévention et la sécurisation des ses habitants.

Plusieurs communes ont fait le choix de cette démarche et constate une baisse significative des incivilités et des cambriolages. Sept bréhannais ont répondu à l'appel de la mairie et de la gendarmerie afin d'être référent de quartier.

Le référent n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie, il est en veille et en lien avec la gendarmerie.





FINANCES

FINANCES

ÉVÉNEMENTS FINANCIERS SUR L'ANNÉE 2022 :

Au conseil municipal du 25 Mars 2022 : approbation des comptes de gestion et administratif 2021. Excédent de fonctionnement dégagé : 561 867€ contre 392 000€ en 2020. Notre capacité de désendettement passe à 4,10 années au lieu de 5,11 les années auparavant.

ANNÉE 2022 :

La ligne de trésorerie précédemment en place n'est plus utilisée à ce jour. Elle a toutefois été renouvelée à hauteur de 150 000 € lors du conseil municipal du 20 Mai 2022. Les associations communales ont pu bénéficier de l'aide de la commune selon leur demande. Une analyse financière a été réalisée par le cabinet JMS Consultants avec une prospective jusqu'en 2025. Cette analyse nous permet de nous

projeter plus sereinement sur nos projets à venir, toutefois il convient d'être toujours vigilant.

Une analyse avec les mêmes conclusions a également été réalisée par un spécialiste à la DGFIP en l'occurrence Monsieur Didier NICOLAS qui a souligné notre gestion rigoureuse nous permettant d'arriver à ces résultats.

Hypothèse et exemple si emprunt 800 000 € supplémentaire source D. NICOLAS :

C'est donc l'encours de la dette qu'il faut rapporter à la CAF* brute, avec les précautions suivantes :

- Cette CAF brute diminuera du fait de l'augmentation des charges financières, et éventuellement des frais de fonctionnement liés à une nouvelle activité, sauf à prendre en compte aussi de nouvelles recettes.

	2017	2018	2019	2020	2021	Caf = n-1	Caf = moy 3 dernières années	Caf = moy 5 dernières années
Encours dettes	2 699 291 €	2 460 571 €	2 560 496 €	2 382 462 €	2 499 926 €	3 300 000 €	3 300 000 €	3 300 000 €
CAF BRUTE	439 598 €	311 356 €	332 983 €	393 511 €	572 774 €	550 000 €	433 089 €	410 044 €
Nbre Années désendettement	6,14	7,90	7,69	6,05	4,36	6,00	7,62	8,05

Quant au caractère raisonnable, voici à titre indicatif les seuils de 3, 6, 9 et 12 ans, couramment

évoqués dans des rapports établis par la chambre régionale des comptes.

Capacité de désendettement (Dettes / CAF) exprimée en nombre d'années	< 3 ANS	Endettement faible (à augmenter)
	De 3 à 6 ans	Endettement maîtrisé (à maintenir)
	De 6 à 9 ans	Endettement élevé (à résorber)
	De 9 à 12 ans	Endettement trop élevé (à réduire)
	> 12 ans	Surendettement avéré (à réduire)

Des demandes d'aides sont systématiquement recherchées pour tous nos projets, création lotissements, travaux routiers, travaux sur bâtiments... La grille de tarifs de location des diverses salles a été revue. En collaboration avec le personnel de la commune, une gestion analytique au sein de chaque service est en place depuis le début de l'année 2022, cela nous permettra de gérer au mieux nos dépenses.

Avec le personnel, un archivage méthodique des documents de la mairie est en cours de réalisation.

ACTUELLEMENT :

Signature avec l'état d'une convention nous permettant de bénéficier d'une aide au fond friche de 280 000 € pour la rénovation du bar restaurant La Crémaillère. Cette aide annoncée est cette fois contractualisée par la signature de cette convention. Le conseil municipal du 21 Octobre vient d'acter une augmentation du prix des repas à la cantine de 0,20 €. Cela nous donnera un nouveau prix de 3,20 € au 1er Janvier 2023. La conjoncture actuelle nous impose cette majoration. Pour rappel il n'y avait pas eu de revalorisation depuis une douzaine d'années.

*CAF : Capacité d'Autofinancement



AFFAIRES SOCIALES ET MONDE ASSOCIATIF

AFFAIRES SOCIALES ET MONDE ASSOCIATIF

Les membres du CCAS de Bréhan se sont réunis 5 fois.

Nous avons abordé différents dossiers en 2022 :

- Nous avons approuvé les comptes de gestion 2021.
- Nous avons voté le budget de 2022.
- Nous avons fait des demandes d'aides sociales à l'hébergement en EPHAD et aussi à domicile.
- Nous avons traité des dossiers pour des impayés en eau et en électricité concernant 10 personnes.
- Il a été signé une convention de partenariat entre EDF et le CCAS.

Quelques membres se sont chargés de l'organisation des colis de Noël pour les aînés de 80 ans et plus de Bréhan et aussi ceux qui sont en EPHAD. Les colis sont distribués par les membres du CCAS et les Elus.

Le repas des retraités Bréhannais a eu lieu le mercredi 30 Novembre.

Assister aux conseils d'administration aux CCAS de Rohan.

Participer aux conseils de vie sociale à Kersiou.

Nous avons réuni les présidents des différentes associations pour établir le planning des événements pour fin 2022 et 2023 et informations sur l'utilisation d'Intramuros par Sébastien Cointet.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année encore, plusieurs personnes ont participé au concours des Maisons Fleuries organisé par la mairie.

Catégorie maisons et jardins :

- Anne-Marie Quéro termine première et reçoit la somme de 80 €
- Myriam Pegart 60 €
- Christiane Buléon 40 €
- Jean-Claude Audrain, Yolande Vivet, Michel Audrain, Christine Amicel, Annie Guéhenneux, Eugène Dero et enfin
- Corinne Chappet reçoit 20 €

Catégorie logements sociaux :

- Dominique Leroy reçoit 80 €
 - Irène Rigourd 60 €
- Un grand merci pour avoir embelli notre commune cet été.





ENFANCE - JEUNESSE - CULTURE

ENFANCE - JEUNESSE



Le règlement de la cantine a été modifié en cette fin d'année par la commission enfance et jeunesse en lien avec l'équipe de la cantine. Il sera consultable sur le portail familles à partir de janvier 2023.

Le tarif de la cantine augmente sensiblement de 20 centimes à compter du 2 janvier 2023.

Le repas sera donc de 3 euros 20. À noter le tarif n'avait pas évolué depuis près de 12 ans.

L'augmentation a été actée du fait de l'inflation touchant l'alimentation et l'énergie. Toutefois, nous restons une des communes les moins chères de la région tout en servant aux enfants des repas de qualité concoctés par le cuisinier et son équipe et surtout très appréciés des enfants !

Si nous étions restés avec des repas préparés par une société de restauration, nous n'aurions absolument pas maîtrisé la hausse des tarifs ! Enfin, le prix de revient d'un repas par enfant est de 8 €. La hausse de 20 centimes est plus que raisonnable.

Des réunions sont organisées dans l'année avec l'équipe animation pour optimiser l'accueil des enfants en garderie, l'accueil de loisirs et les loisirs jeunes. Lors de la dernière réunion nous avons fait un point sur la garderie.

La commune de BREHAN dispose de 40 places de garderie périscolaire. À noter, jamais les enfants n'ont été 40 présents en garderie. Nous constatons que de nombreux enfants sont en liste d'attente du fait que des parents réservent des places sur le long terme et ne signalent pas les absences de leurs enfants.

Les parents attendent aussi souvent les 48h c'est la règle certes, mais le faire plus tôt permettrait de libérer des places.

Cette situation ne peut pas perdurer, nous vous redemandons de respecter les règles du portail pour les enfants, les familles mais aussi pour le

personnel de la garderie.

Nous réfléchissons aussi en équipe à des solutions. Nous pouvons envisager de changer les paramétrages du portail pour ajuster au mieux l'offre et la demande.

Chaque commune ajuste, réajuste les paramétrages. Il n'y a pas de solution efficace à 100 %, il faut juste du bon sens de part et d'autre.

Le réseau des médiathèques se met petit à petit en place. En ce moment le prestataire opère sur le traitement de l'ensemble des données et sur la formation du personnel.

Le réseau sera officiellement inauguré au printemps.

À noter, **l'accès à la médiathèque est dorénavant gratuit.**

Le conseil municipal des jeunes : Une nouvelle élection sera organisée dans les mois à venir. Nous lançons un appel à candidature. Le conseil municipal des jeunes s'est illustré par un fort engagement très apprécié par la municipalité, les habitants et en particulier par les anciens combattants lors des cérémonies.

CULTURE

Le label « Pays d'art et d'histoire » est une démarche visant la connaissance, la valorisation et la protection des divers patrimoines. Il a fait l'objet d'une longue réflexion depuis 2009 et a abouti à la création du Pays des Rohans en 2021.

Le label regroupe près de 35 communes. Plus d'une centaine d'habitants ont pris part à l'inventaire du patrimoine de sa propre commune.

Les données de l'inventaire sont consultables sur : <https://patrimoine.bretagne.bzh>

TRAVAUX ET BÂTIMENTS

Beaucoup de travail reste à faire, mais vous pouvez constater que nous avançons bâtiment par bâtiment. Nous continuons nos démarches qui consistent en premier à les protéger tout en améliorant la fonctionnalité, l'accessibilité, la sécurité sans négliger les économies d'énergie, en ajustant au mieux l'isolation, le chauffage, les éclairages. Cela demande aux Bréhannaises et Bréhannais quelques contraintes passagères qui seront très vite oubliées.

RÉNOVATION ESPACE JEAN SAULNIER

Afin de rendre l'utilisation de la salle des fêtes plus agréable pour les usagers, des travaux de rénovation ont été effectués sur l'isolation phonique et thermique des murs et du plafond. Pour diminuer le volume à chauffer, le plafond a été abaissé, les réseaux électriques entre la salle de sports et la salle des fêtes ont été séparés, l'armoire électrique

a été déplacée, le chauffage et l'éclairage ont été remplacés. Afin de faciliter le fonctionnement, cette salle est équipée d'une nouvelle sonorisation et d'un nouveau vidéoprojecteur.

Les toitures de la salle de sports et de la salle des fêtes ont été recouvertes par une membrane résistante aux conditions climatiques extrêmes qui restera étanche même après 50 ans d'utilisation.

Au printemps 2023 sera refait le toit plat d'une surface de 350m² sur le hall, les vestiaires, les toilettes.



I2MR : RAFRAÎCHISSEMENT DES LOCAUX

Pour améliorer les conditions d'accueil des usagers, les locaux de l'I2MR ont été rafraîchis par

l'équipe des services techniques. Les sols ont été refaits dans les chambres, le couloir et les murs peints.





VOIRIE

En 2022, les travaux de voirie ont été réalisés sur une longueur totale de 3,5 km au niveau des villages de Queuvré, Les Touches, Coëthuan, Quengobrien, Le Guétavet et Les Menues Landes. Ceci pour une dépense totale de 182 932€ HT.



La numérotation des maisons dans les villages se poursuit et doit être achevée en début d'année 2023.

RÉSEAU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT RUE DE NOÉ

De lourds travaux ont été effectués rue de Noé afin de rénover les réseaux d'eau potable et d'électricité, ces travaux vont permettre à 2 riverains oubliés de se raccorder.

D'autres interventions sont prévues sur Saint Louis et rue des Fontaines.

Ces travaux sont entièrement pris en charge par la communauté de commune de Pontivy.



ROUTES

PROGRAMMES DE VOIRIE

Année	km	Montant H.T	Coût au mètre linéaire
2020	4,033	131 861 €	32,70 €
2021	3,78	136 890 €	36,21 €
2022	3,52	182 932 €	51,96 €

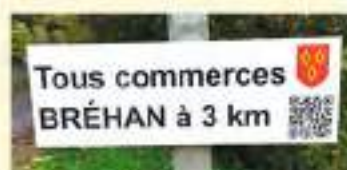
INAUGURATION DU PONT DE GAS DE BOIS

Le pont de Gas de Bois a été inauguré en fin d'année dernière, le 4 décembre 2021, en présence d'élus de Bréhan et de Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle, de conseillers départementaux des Côtes-d'Armor et du Morbihan, ainsi que des habitants des deux communes.



NOUVEAUX PANNEAUX LE LONG DU CANAL

L'équipe des Services Techniques a installé sur différentes écluses le long du canal, des panneaux signalant les commerces à proximité. Ceux-ci sont équipés d'un QR code renvoyant vers la page Intramuros de la commune, et aussi vers les différentes pages des commerces de Bréhan.



NETTOYAGE DU CIMETIÈRE

La municipalité remercie les bénévoles qui viennent aider au nettoyage du cimetière, ainsi

que toutes les personnes qui participent à la vie quotidienne de la commune.



SERVICES TECHNIQUES

Deux nouveaux véhicules ont été acquis pour l'équipe des Services Techniques afin de les aider dans leurs nombreuses missions.

• Le premier est un Fiat Talento acheté d'occasion en fin d'année 2021 au garage Bréhan Automobile. Ce fourgon est un véhicule tout utilité (voirie, bâtiment...).



• Le second est un camion benne Renault Master et a été acheté neuf, livré ce mois de Novembre au garage Renault de Bréhan. Il est plus particulièrement affecté aux espaces verts.





VOIRIE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Afin d'assurer votre sécurité, des ralentisseurs, des marquages au sol, des passages pour piétons, des radars ont été placés sur la commune.



Pour une question de sécurité les ponts de Timadeuc et de Coët Moru sont passés à une charge limitée de 5 tonnes.

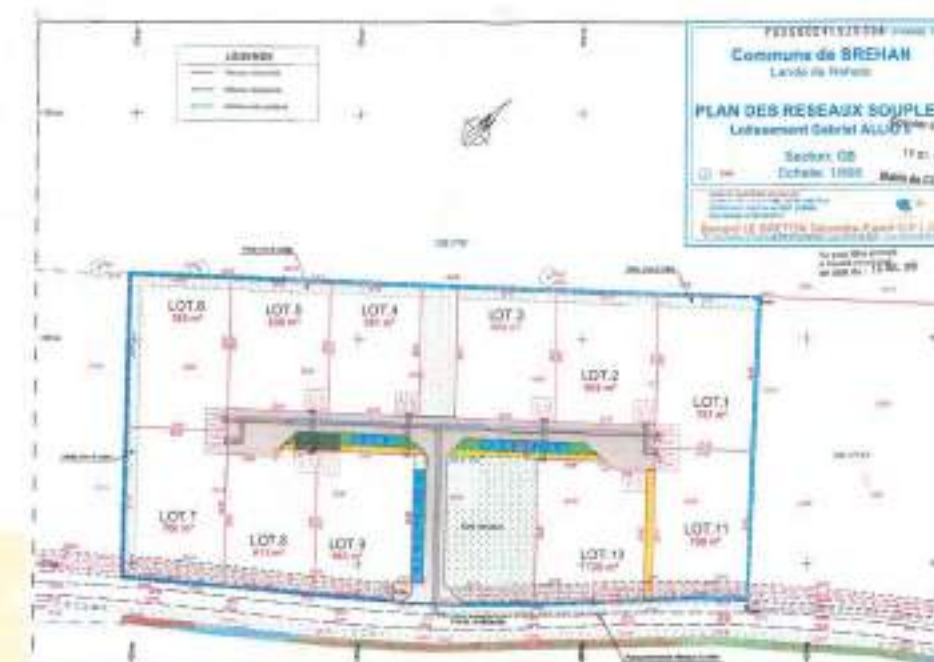


LES PROJETS

LES LOTISSEMENTS

La totalité des lots étant vendu et la plupart des constructions achevées ou en voie de l'être, les

aménagements de la voirie et de l'éclairage public sont envisagés en 2023.



Gabriel Allio 2



Le Clos Martin

Le nouveau lotissement du Clos Martin de 10 lots sera disponible en 2023



LES PROJETS



Le lotissement de 3 lots rue Pompidou sera disponible en 2023

Rue pompidou



Résidence de Kérizel, un lot est libre à la vente (la voirie et l'éclairage sont prévus pour 2023)

Rue pompidou

2 lots sont également disponibles Rue des Hortensias.
Bien que nous disposions actuellement de 16 lots, nous préparons déjà les nouvelles acquisitions.

LES PROJETS

LAGUNE RUE DE NOÉ

La lagune insalubre sera comblée et remplacée par un ruisseau.

CIMETIÈRE

Pour un problème d'entretien, les 2 allées principales seront bitumées.



SITE DE LA LAGUNE



BAR RESTAURANT « LA CRÉMAILLÈRE »

Afin de répondre au besoin d'attractivité du centre bourg et après avoir établi un plan de financement correspondant aux capacités de la commune, l'aménagement du café bar restaurant « La Crémaillère » est lancé pour une ouverture possible le 1^{er} semestre 2024. La maîtrise d'oeuvre est attribuée à l'architecte BLEHER de Plumelec.

nagement du café bar restaurant « La Crémaillère » est lancé pour une ouverture possible le 1^{er} semestre 2024. La maîtrise d'oeuvre est attribuée à l'architecte BLEHER de Plumelec.



MAIRIE

Pour 2023 des travaux d'aménagement porteront sur la remise en conformité, l'accessibilité, l'isolation thermique. Nous profiterons de ces travaux pour aménager l'étage pour l'archivage.





LES PROJETS

PROJET ÉOLIEN DES LANDES DE LA GRENOUILLÈRE

Il vous a été communiqué en mai dernier une première lettre d'information concernant le projet éolien. Nous vous y avons présenté les grandes étapes du projet ainsi que les études en cours. Nous souhaitons vous communiquer dans ce bulletin les dernières avancées du projet.

L'implantation des éoliennes a été définie en concertation avec les parties prenantes. Il s'agit de trois éoliennes (nommées E1, E2 et E3) d'une hauteur maximale de 200m hors tout. La puissance de chaque éolienne serait de 4MW, soit 12MW installée sur la commune de Bréhan. L'électricité produite annuellement correspondrait à la consommation moyenne de 5 500 foyers.

La structure de partenariat public-privé qui pilotera le projet a elle aussi été entérinée. La commune de Bréhan a délibéré pour prendre 5% de l'actionariat. Pondi Énergies, société commune entre la SEM 56 et Pontivy Communauté, sera actionnaire à 40%. VALECO de son côté gardera 55% des parts du projet. Cette alliance entre les collectivités et un développeur éolien permet de donner au projet un ancrage local fort en maximisant les retombées économiques sur le territoire.

Les études d'impact seront finalisées au 1^{er} trimestre de l'année 2023 et l'instruction du projet par les services de l'État devrait débuter au second trimestre 2023.



LES PROJETS



PROJET MAM (MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES)

Plusieurs assistantes maternelles ont cessé leur activité ou sont sur le point de le faire. Suite à une demande d'un collectif de futures assistantes souhaitant monter un projet, nous avons visité les MAM de Pleugriffet, de Lanouée. Après avoir rencontré la CAF, une visite est programmée sur 3 locaux communaux inexploités avec une Puéricultrice chargée de l'accompagnement des Maisons d'Assistants Maternelles. Un tel projet demande une bonne analyse, tant sur le plan fonctionnel que sur le plan financier.



VESTIAIRE FOOT DU TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT

Compte tenu de la vétusté du bâtiment, une étude financière des travaux sera réalisée pour estimer le coût.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci d'économie d'énergie, nous avons diminué le temps d'éclairage le soir dans le bourg. Sur 40 poteaux béton, les éclairages ont été remplacés par des lampes LED moins énergivores, nous continuerons ces opérations de remplacement dès qu'une action départementale avec la SDEM se présentera.





ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE LES NOUVEAUX ENJEUX

La loi énergie-climat adoptée le 8 Novembre 2019 fixe comme objectif la neutralité carbone en 2050. A cette date l'équilibre entre l'émission de gaz à effets de serre et la capacité d'absorption de l'atmosphère devra être atteinte.

Pour atteindre cet objectif, une transition énergétique doit être conduite pour mener vers une économie bas carbone.

La nouvelle politique énergétique du pays porte en premier lieu sur la sortie des énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables.

Le deuxième axe de la politique énergétique du pays passe par les économies d'énergie en premier lieu la lutte contre les passoires énergétiques.



Consommations d'énergie par secteur - comparaison avec 2012 en %								
	2020	2021	2023	2025	2026	2030	2040	2050
Résidentiel	-26%	-27%	-29%	-31%	-31%	-35%	-41%	-44%
Tertiaire	-26%	-28%	-32%	-35%	-37%	-44%	-49%	-52%
Transport	-18%	-20%	-23%	-27%	-29%	-35%	-43%	-47%
Agriculture	20%	20%	18%	16%	15%	11%	2%	-7%
Industrie	-3%	-5%	-9%	-13%	-14%	-22%	-32%	-43%
TOTAL	-18%	-19%	-22%	-25%	-26%	-32%	-39%	-44%

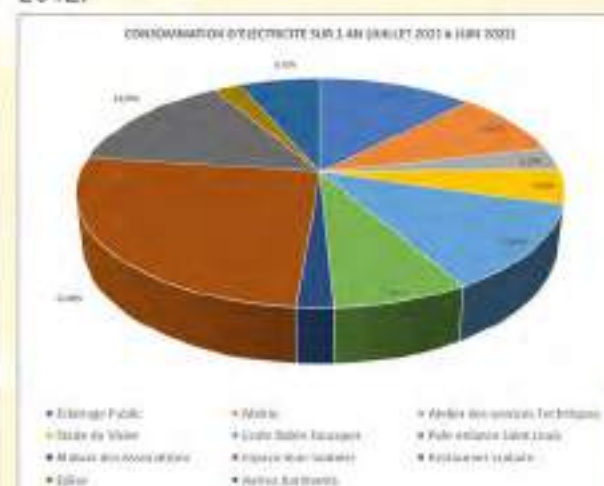
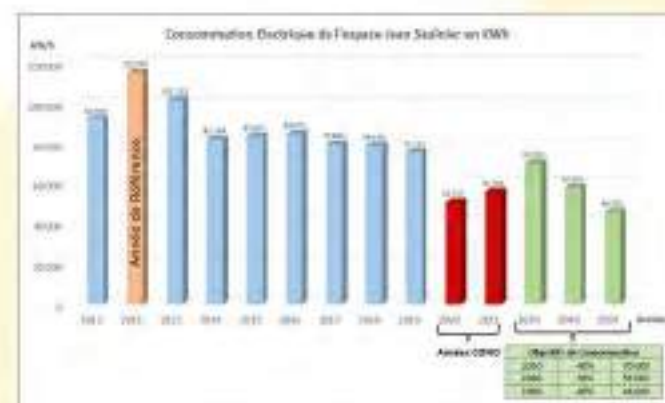
Objectifs de réduction des consommations énergétiques du SRADET

De son côté la région Bretagne a fixé les objectifs d'économie d'énergie dans son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADET) à savoir :

- Une réduction de 32% de la consommation énergétique en 2030 par rapport à 2012
- Une multiplication par 4,9 la production d'énergie renouvelable en 2030 par rapport à 2012

À notre échelle communale, la Salle multifonctions de l'Espace Jean Saulnier est immédiatement impacté par ces mesures en application du décret tertiaire applicable au bâtiment d'une surface supérieure à 1 000 m² :

La consommation d'énergie de la Salle Multifonction devra baisser de 40 % en 2030, 50 % en 2050 et 60 % en 2060 par rapport à l'année de référence 2012.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE

La guerre en Ukraine engendre une augmentation du coût de l'énergie !

En France, de nombreux réacteurs de centrales nucléaires sont à l'arrêt, notre production d'énergie à partir de sources renouvelables est encore insuffisante. Nous risquons d'avoir des coupures d'électricité cet hiver. Le climat mondial change, le nombre de catastrophes et la dégradation de notre environnement s'accroissent !

C'est dans ce contexte que nous parlons de sobriété : agir pour réduire nos consommations, changer nos comportements pour atténuer notre impact sur le climat !

Au niveau de la commune, nous avons commencé à agir pour faire des économies d'énergies :

- Extinction de l'éclairage public entre 22h et 6h.
- Réhabilitation thermique de bâtiments.
- Investissement dans la production d'énergies renouvelables.
- Réduction de la température de chauffage de la mairie, des écoles, ...
- Le changement des lampes de l'éclairage public par des LED.

À la maison, nous pouvons tous faire des petits gestes au quotidien pour faire des économies d'énergie et d'argent.

LES GESTES POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AU QUOTIDIEN

Je baisse de quelques degrés mon chauffage
En moyenne, le chauffage, c'est 66% des dépenses d'énergie d'un ménage.

1°C en moins, c'est 7% d'économies sur le chauffage, soit 165€ par an.

La température recommandée est de 19° maximum lorsque la pièce est occupée en journée.

Vous pouvez aussi :

- Baisser le chauffage en quittant votre logement.
- Installer des rideaux épais et/ou des volets à toutes les fenêtres, cela évitera les déperditions de chaleur.
- Purger régulièrement vos radiateurs et évitez les radiateurs d'appoint électriques ou gaz.
- Placer des bas de portes sur celles donnant sur l'extérieur ou la cave et le sous-sol.

Baisser le chauffage de 1°C dans son logement, c'est 7% d'économies d'énergie par an.



Grâce à la programmation, vous pouvez espérer réduire votre consommation jusqu'à 15% par an.

• Installer un thermostat programmable. Il permet d'ajuster la température de votre logement à votre rythme de vie et à votre présence (baisser la température la nuit, ou en journée lorsque le logement est vide).

J'éteins les appareils en veille et débranche les chargeurs inutilisés

Eteindre tous les appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés, c'est 10% d'économies d'électricité.



nomies d'électricité, soit un peu plus de 100 euros sur une année pour un foyer moyen !

Branché 24h/24, certains appareils consomment plus qu'on ne le croit. Eteindre complètement ses appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille lorsqu'on en a plus besoin (Téléviseur, wifi, ...), c'est

Je décale l'utilisation de mes appareils électriques (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle) en dehors des heures de pointe

Les heures de pointe sont entre 8h et 13h et entre 18h et 20h. Cela correspond au démarrage des entreprises et l'arrivée au travail le matin et le soir, c'est l'éclairage, le chauffage et l'électroménager des foyers de retour chez eux. Ce décalage d'utilisation est un risque de coupure en moins !

Je privilégie le mode éco des électroménagers
En passant du mode « normal » à « éco », vous économisez jusqu'à 45% d'électricité par rapport aux programmes intensifs. L'économie possible est de 1,2% de la consommation électrique annuelle, 10€ c'est déjà ça !



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Je fais attention quand je remplace mes équipements

Au moment de changer vos ampoules, optez directement pour les lampes LED : elles durent plus longtemps, sont plus performantes, et plus économes ! 10 lampes LED (équ. 60W) chez vous, c'est environ 20 € d'économie par an.

J'arrête d'utiliser mon sèche-linge, c'est 3 % d'économie sur ma facture d'électricité annuelle, soit 30 €. Je dois remplacer un équipement électroménager en panne qui ne peut pas être réparé : Je choisis un appareil A+++ : Les lave-linges et lave-vaisselles étiquetés A+++ consomment en moyenne 20 % à 50 % d'énergie en moins qu'un appareil étiqueté A+ !

Utiliser une casserole adaptée à la taille de sa plaque de cuisson

Utilisez des ustensiles adaptés à la taille du feu (gaz, vitrocéramique, électrique). Choisissez la bonne plaque pour le bon récipient et n'oubliez pas le couvercle !

Je règle mon chauffe-eau à 55°

L'eau chaude sanitaire représente jusqu'à 20 % de la consommation d'énergie d'un ménage et coûte environ 220 € par an.

Régler votre chauffe-eau à 55 degrés c'est éviter de trop chauffer. Vous pouvez également couper le chauffe-eau (ou réduire à 10°C) lorsque vous êtes absents 2 ou 3 jours plutôt que de le maintenir inutilement chaud pendant plusieurs jours.

J'économise l'eau et je reste moins longtemps sous la douche : 5 min max !

Moins d'eau chaude consommée, c'est moins d'énergie dépensée pour la chauffer : 10L d'eau chauffée en moins par jour, c'est 10 % d'économie d'énergie sur le chauffe-eau par an.

Fermez les robinets mitigeurs en position froide pour éviter de solliciter le chauffe-eau inutilement lorsque vous n'avez pas besoin d'eau chaude (ex : pour se laver les mains).

LA MÉTÉO DE L'ÉLECTRICITÉ



Cette météo de l'électricité, qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible. Elle doit nous inciter à adopter les bons gestes afin de limiter la consommation d'électricité.

Si nos efforts ne sont pas suffisants il faut s'attendre à des coupures d'électricité. Les gestes pour faire des économies d'énergie au quotidien.

- Consommation normale
- Système électrique tendu. Les écogestes sont les bienvenus
- Système électrique très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation

ÉVALUEZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE HABITATION

Dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique, le photovoltaïque et le solaire thermique se révèlent des solutions séduisantes pour réduire sa consommation.

Pontivy Communauté met en place en ligne un cadastre solaire qui permet à chacun de visionner gratuitement le potentiel solaire de sa toiture.

Cette plateforme web est développée par la Communauté de communes en collaboration avec l'entreprise Cythelia.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

En quelques clics, il est possible de vérifier si la toiture du bâtiment est adaptée.

Selon le type d'habitation, les habitudes de consommation et les envies des porteurs de projets, l'outil guide les particuliers à travers les aspects techniques et réglementaires qui présentent toutes les options possibles.

<https://pontivy-communaute.cadastre-solaire.fr>



Le point info habitat vous accueille pour toutes vos demandes concernant l'habitat, et peut vous accompagner pour vos démarches de rénovation de l'habitat, notamment pour les travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité.

Contacts : 02.97.07.12.97
infoshabitat@pontivy-communaute.bzh



Des subventions pour mon logement



SOLIHA Bretagne est une association à vocation sociale qui œuvre chaque jour pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat. SOLIHA Bretagne est partenaire du Département du Morbihan, via un programme d'intérêt général pour le maintien à domicile. Pour votre projet :

- Après vérification de votre situation et de vos ressources
- Une ergothérapeute se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un audit et vous préconiser des travaux adaptés à votre situation et à votre logement.
- Nous réalisons ensuite les demandes de subventions (ANAH, Département, caisses de retraite, aides locales des collectivités...) et vous accompagnons jusqu'au versement des subventions.

« Mieux vous loger c'est notre mission »

Pour vos travaux d'adaptation du logement ou de rénovation énergétique, vous pouvez nous contacter au 02 56 69 00 16 ou sur soliha-bretagne.fr
Antenne de Vannes : 8, Avenue Edgar Degas



CITY PARK

Depuis la fin de l'année 2021, petits et grands peuvent bénéficier d'un espace de loisirs. C'était une demande, sa fréquentation nous laisse penser qu'il semble parfaitement adapté aux besoins. Pour la durabilité de ce site, cette mise à disposition demande un respect des règles de sécurité, d'hygiène, nous comptons sur votre compréhension. Par l'intermédiaire de Pontivy Communauté, à la suite d'un dossier déposé et défendu, nous avons eu le privilège de recevoir la somme de 36000€ d'un fond européen « Fond Leader ».



BILAN FINANCIER DU CITY-PARK

DEPENSES	Montants H.T	RECETTES	Montants attribués	Montants définitifs	Taux
Etude paysagère	700,00 €	ETAT (Dotation Equipement des Territoire Ruraux)	40 591,00 €	35 796,20 €	27,00%
Travaux VRD et aménagement du Pumptrack	55 366,00 €	Conseil Départemental du Morbihan	21 998,50 €	21 988,50 €	16,59%
City-stade	30 625,41 €	Europe (Fonds LEADER)	36 262,00 €	35 491,27 €	26,77%
Aire de Jeux et mobilier urbain	27 473,00 €				
Aménagement Paysager (Gazon, Clôture...)	18 414,11 €				
TOTAL	132 578,52 €	TOTAL	98 851,50 €	93 275,97 €	
Solde H.T à la charge de la Commune			39 302,55 €	29,64%	

INAUGURATION CITY-STADE

L'inauguration du City-Stade a eu lieu un peu avant celle de la nouvelle cantine, le samedi 30 avril, en compagnie de Nicole Le Peih, député de la circonscription, entourée de Dominique Le Meur, conseillère départementale, Bernard Le Breton, président de Pontivy communauté et de Jean Guillot, maire, ainsi que les élus du conseil municipal des Jeunes.

De nombreux habitants sont venus à cette inauguration pour découvrir les travaux de rénovation réalisés.



RÉNOVATION CANTINE



INAUGURATION CANTINE

Après l'inauguration du City-Stade, les élus et les habitants sont allés inaugurer le nouveau restaurant scolaire. Après la découverte des locaux rénovés, un pot de l'amitié a été donné en l'honneur de ces deux projets terminés.



« Ca nous a fait du bien, on fait de plus grosses journées, mais on a retrouvé le plaisir de cuisiner. »

- Et pour les enfants ? Depuis que vous préparez les plats, il y a du changement ?

« Oui, il y a aussi une évolution chez les enfants. Ils prennent du plaisir à découvrir les plats, ils s'intéressent à ce qu'ils mangent, goûtent plus qu'avant, posent des questions... »

- Au niveau des préparations qu'est-ce que vous leur proposez ? Qu'est-ce qu'ils aiment ?

« On essaye de rester simple, ne pas multiplier les ingrédients afin qu'ils puissent les distinguer et les apprécier. Par exemple, l'autre jour nous leur avons préparé du riz aux raisins avec du porc au miel, et une poire Belle-Hélène en dessert. Au niveau des goûts, il y a de tout, tant chez les grands que chez les petits. »



Sébastien THIBAUT

INTERVIEW – SEBASTIEN THIBAUT, CHEF CUISINIER DU RESTAURANT MUNICIPAL

- Comment s'est passé le retour dans les locaux de Noé, avec la nouvelle cuisine ?





RÉNOVATION CANTINE

Toute l'année, nous faisons des efforts pour leur proposer des choses originales, leur faire découvrir de nouvelles choses, avec parfois des moments où nous leur expliquons ce qu'ils viennent de manger, quels ingrédients étaient dans le plat... Parfois, même nous sommes surpris du succès de certains plats : le poisson-chorizo a conquis beaucoup d'enfants !

- Concernant les nouvelles obligations de la Loi Egalim, comment ça se passe ?

« Avec cette nouvelle loi, nous avons des obligations à remplir. C'est le cas par exemple des menus végétariens, il doit y en avoir 4 sur une durée de 5 semaines. Nous avons fait plusieurs essais pour voir ce qui plaît le plus aux enfants, et on a de bons résultats, notamment avec les plats à base de fromage : gratins, raclette... mais aussi avec des choses plus exotiques comme le chili végétarien. Pour la provenance et la qualité des ingrédients, nous faisons le maximum pour rester dans un budget accessible pour les parents, ce qui est compli-

qué dans le contexte actuel et au vu de l'inflation. La viande que nous utilisons est à 95% d'origine française, nous essayons de prendre des produits locaux comme les yaourts de Ker Ronan et le fromage de Lintan, de respecter la saisonnalité des produits. Par exemple, en automne nous avons souvent utilisé des courges, sous forme de veloutés ou autre.

Toujours dans le cadre de la loi Egalim et avec la possibilité de cuisiner à nouveau, nous n'utilisons plus de vaisselle jetable ni de plastique. »

- Et depuis que la cuisine se fait à nouveau sur place il y a davantage d'enfants à manger ?

« Oui, sur les quelques 200 enfants présents dans les deux écoles de la commune, nous en accueillons en moyenne 130 par jour. C'est une belle augmentation, ça montre que la qualité des repas a une vraie influence sur la motivation des enfants à venir à la cantine. »

INTERVIEW DES ENFANTS - RESTAURANT SCOLAIRE



RÉNOVATION CANTINE

DÉPENSES	Montants H.T	RECETTES	Montants attribués	Montants définitifs	Taux
Maîtrise d'œuvre et études	48 808,50 €	ETAT (Dotation de Soutien à L'Investissement Local)	178 500,00 €	178 500,00 €	34,31%
Lot n° 01 Démolition - Gros Oeuvre - Entreprise LAVIGNE	44 022,30 €	Région	47 262,00 €	47 262,00 €	9,09%
Lot n° 02 Couverture Etanchéité - Entreprise CBCE	34 782,37 €	Conseil Départemental du Morbihan (PST)	127 500,00 €	127 500,00 €	24,51%
Lot n° 03 - Charpente - Bardage - Entreprise Les Charpentes Armoricaines	8 055,19 €	PONTIVY Communauté	50 000,00 €	50 000,00 €	9,61%
Lot n° 04 Menuiseries extérieures - Entreprise GOUEDARD	44 564,96 €				
Lot n° 05 Menuiseries intérieures - Entreprise GOUEDARD	42 716,41 €				
Lot n° 06 Cloisons - Doublage - Entreprise S-LMH	24 545,26 €				
Lot n° 07 Faux Plafonds - Isolation - Entreprise SOQUET	22 328,79 €				
Lot n° 08 revêtements de sol - Faïence - Entreprise LE BEL	19 500,00 €				
Lot n° 09 - revêtements des murs - Peinture - Entreprise LE ROUX	29 257,19 €				
Lot n° 10 - Plomberie - Sanitaire - Entreprise TEXIER	19 716,80 €				
Lot n° 11 Electricité - Entreprise EIFFAGE Energie Système	58 415,78 €				
Réseaux	7 562,66 €				
VRD et Espaces Verts	34 175,70 €				
Equipement de cuisine	65 491,80 €				
Mobilier	16 275,97 €				
TOTAL	520 219,67 €	TOTAL	403 262,00 €	403 262,00 €	77,52%
Solde H.T à la charge de la Commune			116 957,67 €	22,48%	



VIE ASSOCIATIVE & TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

EXPOSITION ART LOCAL

Le dimanche 3 avril, Mireille Le Compagnon a organisé une exposition avec des artistes locaux. Une grande variété de créations était proposée par la vingtaine d'exposants présents. L'évènement a permis de mettre en avant les talents artistiques des bréhannais et d'ailleurs.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le samedi 25 juin, le club des supporters de l'Espérance, les Dansous et chantous d'Beurhan, l'UNC ont organisé la fête de la musique. Les grands moyens ont été déployés, avec une scène ouverte de 18h30 à 20h30, deux concerts du groupe Entre Temps et DJ Éric (agence SBA 56) jusqu'à 23h, moment où le feu d'artifice offert par la mairie a été tiré. Un beau moment de convivialité, un grand merci à tous les organisateurs, bénévoles et prestataires pour cette soirée.



MOBILISATION ASSOCIATIVE AUTOUR DE L'EHPAD BARR HEOL À BRÉHAN

Un week-end de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer et au rôle des aidants, joyeux et festif, voilà qui n'est pas banal. Le rallye Barr Héol organisé à Rohan le 26 juin fut un beau succès.

Plusieurs milliers de personnes se sont réunies pour admirer le rallye des vieilles voitures de l'Association des Véhicules Rétros de Bignan à l'origine de la manifestation.

Expositions, balades en voiture, restauration, tombola... Les activités proposées étaient animées par les bénévoles enthousiastes des associations et des entreprises de Rohan partenaires de l'évènement ainsi que de l'association Kervihan de Bréhan. Les fonds recueillis ont permis de financer l'achat de matériels de stimulation des souvenirs pour les résidents de Barr Héol.



Une conférence sur le thème des aidants animée par le Docteur Bernard Ternien gériatre et Rebecca Magne, neuropsychologue à Barr Héol avait eu lieu la veille du défilé. Une façon originale d'aborder les problématiques liées à la maladie d'Alzheimer.

L'occasion aussi de mettre en évidence le rôle des personnels de l'EHPAD et de l'association Kervihan dans l'accompagnement des personnes fragiles qui leurs sont confiées.

VIE ASSOCIATIVE & TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

AMICALE BRÉHANNAISE

Mardi 28 juin, 96 Bréhannais embarquaient pour Belle-Île. Après une traversée paisible, nous avons parcouru l'île. Départ du Palais-Sauzon, la Pointe du Poulain, la Grotte de l'Apothicaire et le magnifique port de Sauzon. Visite guidée et arrêts sur les différents sites.

Tous sont revenus enchantés.



SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DU CYCLOTOURISME

La semaine fédérale internationale du cyclotourisme s'est déroulée à Loudéac du 31 juillet au 7 août 2022.

Le lundi 1er août, de nombreuses équipes ont emprunté l'itinéraire « Sur les traces de Rohan et des champions ».

Dans leur périple, certains cyclos (+ de 1000) ont fait une pause ravitaillement à BRÉHAN sur la place de l'église où les bénévoles (du club de Naizin et des volontaires de Bréhan) offraient un ravitaillement et conseillaient les nombreux participants. Parmi les cyclos se trouvaient des anciens, des familles françaises mais aussi allemandes, irlandaises... et également des amis courant en club. Certains sont même venus à 3 générations.





VIE ASSOCIATIVE & TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

LA VIRÉE DES NOUNOURS

Le samedi 20 août, la fameuse Virée des Nounours a accueilli 250 coureurs et 200 marcheurs. Après deux ans d'absence, la course est de nouveau là. Plusieurs circuits pour cette édition, allant jusqu'à 14,850km pour faire Bréhan - Le Cambout à travers routes et chemins forestiers. 1€ par inscription était reversé à l'association Contr'Atax pour financer les traitements de l'Ataxie de Friedreich, une maladie neurologique.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année encore, le Forum des associations de Bréhan s'est tenu le 1er samedi du mois de septembre. De nombreux stands étaient présents, dans le but de présenter les actions des associations et de certains services communaux.



FÊTE DES BATTAGES

La traditionnelle Fête des battages a fait son retour cette année, le dimanche 4 septembre. L'association des Vieux rouges a réussi son pari, avec plus de 2000 participants aux festivités. Au programme : une déambulation de 70 engins agricoles et 15 voitures anciennes dans Bréhan, 150

véhicules anciens en exposition. Des animations étaient organisées tout l'après-midi : battage à l'ancienne, dressage d'oies, concours de palets... Bravo à la cinquantaine de bénévoles pour cette belle réussite.

Si vous êtes intéressés pour aider à la prochaine édition, n'hésitez pas à contacter l'association Les Vieux Rouges.



VIE ASSOCIATIVE & TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

FEST-NOZ, LES 40 ANS DE L'ASSOCIATION DANSOUS & CHANTOUS D'BEURHAN



L'Association «Dansous & Chantous d'Beurhan» a fêté le samedi 10 septembre 2022, ses 40 ans d'existence. De 1982 aux années 2000/2010 l'association a connu ses heures de gloire, petit à petit des cours de danses de salon, piano, guitare, accordéon chromatique, diatonique, bombarde, éveil musical et chant, se sont rajoutés au cours de danse bretonne adultes et enfants et beaucoup de Bréhannais et autres ont pu bénéficier de ces apprentissages.

Mais voilà que depuis quelques années l'association a de moins en moins d'adhérents et a dû supprimer peu à peu ses cours de musique.

Les membres de l'association se veulent optimistes et ont réussi à réunir plus de 150 personnes pour leur repas anniversaire et ce sont 164 danseurs qui se sont retrouvés le soir sur le parquet de la salle des fêtes pour un fest-noz avec les groupes



FAG+, BEURHAN, KASTELODENN et LES RIBOTS. Ils sont très fiers de compter encore dans leur association deux des membres fondateurs de celle-ci et remercient chaleureusement, Georgette Le Piouffle, vice-présidente de l'association et Charles Le Joly animateur de l'atelier Caozerie gallo. Vous pouvez à tout moment rejoindre l'association pour ses ateliers danse bretonne, chant ou caozerie gallo. Renseignements : au 06 08 73 01 69.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE BRÉHAN, CRÉDIN, PLEUGRIFFET ET ROHAN

En collaboration avec l'E.F.S. (Etablissement Français du Sang) de Vannes, l'Amicale a organisé 5 collectes de sang en 2022.

Malgré la pandémie qui a perduré et afin de satisfaire les besoins de 600 dons par jour en Bretagne nécessaire aux malades et aux accidentés, l'E.F.S. a été dans l'obligation d'effectuer les collectes : le 21 janvier à Crédin, le 28 mars à Rohan, le 30 mai à Crédin, le 19 septembre à Bréhan et le 28 novembre à Rohan. Les collectes se sont déroulées avec des conditions sanitaires en vigueur le jour du don.





VIE ASSOCIATIVE & TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



Tous les donneurs doivent réserver la plage horaire qui leur convient sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr et aussi présenter obligatoirement une pièce d'identité.

Les prochaines collectes de sang prévues pour 2023, se dérouleront de 15h00 à 18h30 : à Bréhan le mardi 31 janvier - à Rohan le mercredi 12 avril - à Crédin le mardi 27 juin - à Bréhan le lundi 11 septembre et à Rohan le mercredi 29 novembre.

L'Amicale envisage également d'organiser une rando à Crédin avant l'été.

Comme vous avez pu le voir à la télévision ou le lire dans la presse, les réserves de sang sont faibles, nous comptons sur vous ou votre entourage pour un geste de générosité tout au long de l'année.

ON S'BOUGE

Le COVID est moins actif, il n'a pas réussi à nous démobiliser, bien au contraire, nous avons repris nos activités habituelles Yoga, Cours d'anglais, Peinture, Déco du bourg, Sophrologie, sans oublier nos journées courses à pied et marches, pique-nique, boîtes de Noël et une petite dernière « le Marché de Noël ».



Le bilan de l'association est positif, un intérêt commun « s'unir pour être plus créatif », et cela porte ses fruits, pour notre rentrée, nous comptons 50 adhérents.

Pour plus d'informations tél : 06.62.44.58.95
onsbougeabrehan@outlook.fr / page Facebook

Courses et Marches pour « ELA »

La bonne mobilisation pour les courses et les marches du 23 avril dernier a permis le versement de 1700€ à l'association « ELA ».

Voici les activités proposées par l'association : Atelier ANGLAIS, les lundis de 14h - 16h, 2 animatrices animent 2 groupes, 2 niveaux avec Hélène et Melody, cours suivis d'un petit goûter.



Atelier YOGA les lundis et mercredis de 18h30 à 19h45 à la salle des Associations avec Isabelle (travail musculaire, maîtrise de la respiration, détente...). Atelier PEINTURE DÉCORATIVE les jeudis, méthode canadienne avec Véronique, sur une période de 4 mois à raison de 1 cours de 3 heures tous les 15 jours.

SOPHROLOGIE avec Magalie (sophrologue) le mercredi et vendredi par série de 6 cours. La sophrologie permet d'apprendre à gérer ses émotions, de calmer ses angoisses et son stress, de développer sa confiance en soi, de soulager ses troubles du sommeil et d'optimiser sa mémoire.

VIE ASSOCIATIVE & TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



Dimanche 12 juin : Instant détente et pique-nique, 90 Bréhannais se sont réunis autour d'un punch réunionnais, le pot de l'amitié, et du troc, « je te donne une part de ma quiche contre ta salade bréhannaise... ».



BRÉHAN PATRIMONIA : À LA DÉCOUVERTE DE L'ÉGLISE DE BRÉHAN

Le 16 février 1879 le conseil municipal approuve le projet de détruire l'ancienne église menacée de ruine. Elle sera remplacée par une église plus confortable étant entendu que la commune n'aura pas de frais à sa charge vu le nombre de d'ors

déjà parvenus (80.000 frs). La responsabilité de la construction de cette église en revient au curé de la paroisse Vincent Gazio qui est arrivé le 30 mars 1879 avec le concours du père Châté, missionnaire des moines de l'abbaye de Timadeuc et la bonne volonté de presque tous les paroissiens. Après avoir réalisé une église provisoire on démolit l'ancienne. Les travaux débutent en 1880 d'après les plans dressés par M. Magnan, architecte à St-Brieuc, sous la direction de Pierre Gicquel originaire du Cambout qui a appris son métier lors de la construction de la basilique de Ste Anne d'Auray, maître d'œuvre jugé très compétent dans l'attribution des marchés.



Les pierres en provenance de Pontivy ont été acheminées par le canal jusqu'au Quengo. Elles ont été taillées par environ 40 ouvriers. Ce travail a été exécuté pendant l'hiver 1879-1880 très neigeux. Les fouilles et le remblaiement (pour combler une différence de niveau de 4m côté Sacristie) ont été réalisés par des hommes de bonne volonté (on dit maintenant bénévoles). 21 maçons ont ensuite réalisé les fondations qui ont été achevées le 24 mai 1880, date de la pose de la première pierre par le révérend père Cyprien abbé de Timadeuc. Cette pierre qui contient un parchemin est marquée de la croix de Malte et de Fleurs de lys. Elle se trouve dans le mur du clocher coté nef à droite derrière le confessionnal.





VIE ASSOCIATIVE & TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



M. Lebrun de Lorient.

Le 10 septembre 1884 M. Jean Marie Becel, évêque de Vannes et le révérend père Cyprien abbé de la Trappe de Timadeuc consacrent l'église paroissiale sous le titre de Notre Dame. Dans le maître Hotel, lui aussi consacré, sont enfermées les reliques de St Sébastien, martyr, de Ste Victoire, martyre, de St Vincent Ferié et de Gildas abbé.

Le coût de la construction a été évalué à 142 103 francs en tenant compte des charges, des bois fournis et des corvées assurées par les paroissiens.

Le bilan financier final se traduit : Dépenses : 130 625,57 francs ; Recette : 113 625 francs ; soit un déficit de 1700 francs. Le manque de financement n'a pas permis d'achever le clocher.

Visite de l'église

On remarque la présence de trois blasons au-dessus du porche d'entrée. Le premier sous l'horloge représente le blason de Léon XIII, qui fut pape (1878-1903) au moment de la construction de l'église. Ce pape est resté dans l'histoire pour avoir promulgué l'encyclique « Rerum Novarum » qui définit la doctrine sociale de l'Eglise. Le second blason situé à gauche représente les armoiries de l'évêque de Vannes, M. Becel, à qui l'on doit la construction de la basilique de St Anne d'Auray. Le troisième blason situé à droite du vitrail représente les moines de Notre Dame de Timadeuc. Les vitraux : Les différents vitraux constituent une leçon de catéchèse avec le Baptême de Jean, l'annonciation, la visitation, la Pentecôte. Voici donc retracée dans ces lignes l'histoire de l'église de Bréhan.

Bréhan Patrimonia.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

15 jours après l'Armistice du 11 novembre 1918 est créée l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - citée dans le J.O. du 11 Décembre 1918. Elle est reconnue d'utilité publique par décret du

20 Mai 1920. L'Union Nationale des Combattants a, d'emblée, vocation à accueillir les anciens combattants mais aussi les veuves et orphelins de guerre.

Assemblée Générale

L'assemblée générale s'est déroulée le 30 mars 22, à cette AG en présence de M. le maire Jean GUILLOT et d'un adjoint Yannick GUILLEMET, les membres de l'association au nombre d'une quarantaine.

Une minute de silence a été faite à la mémoire de nos camarades disparus depuis l'année 2020, Gérard Gicquel - Bernard Latinier - Robert Rouvray - Joseph Ropert - André Balusson - Le président départemental Francis PLANCK. Rendons aussi un hommage aux soldats morts pour la France au Mali dans le cadre de l'opération BARKHANE et une pensée pour tous nos camarades qui n'ont pu assister à cette assemblée pour cause de santé.

Rapport moral de la section : au 1er janvier 2021 nous enregistrons 48 cotisations. En fin d'année 2021 nous enregistrons 3 nouveaux adhérents, un soldat de France Yannick GUILLEMET, un soldat OPEX Christophe RICHARD, et un ancien Combattant AFN Jacques LAOCHE qui est un nouveau résident à Bréhan, nous leurs souhaitons la bienvenue dans la section.

Notre secrétaire Pierrot ROUILLARD fait un rappel des quelques activités de la section pour les années écoulées 2020/2021. Le compte-rendu financier a été présenté par le trésorier Paul QUERO qui reste positif malgré le manque d'organisations de manifestations dû au Covid.

Le président remercie les porte-drapeaux pour leurs disponibilités et leurs présences aux commémorations et aux obsèques des membres de notre section UNC, il remercie les enfants des deux écoles avec les directrices pour leur participation à ces commémorations, remercie la municipalité pour les gerbes et les vins d'honneur.

Commémoration du 8 mai 2022



La fête de la victoire s'est déroulée, en présence de M. le Maire et de ses adjoints, les Chantous et Dansous, les enfants des deux écoles et le conseil des jeunes. Lecture du message de la ministre déléguée en charge des anciens Combattants et de la Mémoire par M. le Maire et celui de l'UNC par les membres du conseil des jeunes. Dépôt de gerbe puis Hommage aux morts, suivi de l'hymne national. Le pot de l'amitié offert par la municipalité. En fin de cérémonie, M. Le Maire a remis la croix du Combattant à Jacques LAOCHE ancien Combattant d'Afrique du Nord (Algérie).

Commémoration du 18 juin 2022



L'appel du Général DE GAULLE. Lecture du message de la ministre déléguée par Monsieur le Maire et celui de l'UNC par Henri FLOQUET secrétaire adjoint de l'UNC. Dépôt de gerbe, Hommage aux Morts, suivi de l'hymne National. Et le verre de l'amitié au café Ducaty.



La Fête de la musique

La fête de la musique s'est déroulée le 25 juin 2022, nous avons assuré la restauration par des grillades (galettes saucisses) très bonne participation, à renouveler.

La journée de retrouvailles



VIE ASSOCIATIVE & TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Cette journée s'est déroulée le 15 juillet 2022 à la maison des associations en présence d'une quinzaine de membres de l'association, c'était une journée pique-nique qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne ambiance. Il était organisé, un jeu qui consistait à retrouver le nom d'un chanteur après diffusion d'une musique, Monique LATOUCHE en a été la gagnante.

La commémoration du 11 novembre 2022



La commémoration de l'armistice s'est déroulée avec la participation de M. Le Maire et ses adjoints, les sapeurs Pompiers de Rohan et le conseil municipal des jeunes accompagné des enfants des écoles. Le rendez-vous pour la levée des couleurs était sur le parvis de la Mairie, puis l'ensemble des participants se sont rendu en cortège au Monument aux Morts. Lecture de la lettre de la ministre déléguée faite par M. le Maire suivi d'un dépôt de gerbe, Hommage aux Morts et pour terminer l'Hymne National. Le vin d'honneur offert par la municipalité.

Après la commémoration remise d'un insigne pour un soldat de France par M. Le Maire.

Spectacle Comique

L'UNC a organisé un spectacle comique avec Jaoset D'Iaini le 27 novembre 2022.

Le marché de Noël

Le 11 décembre 2022, l'association UNC a assuré la restauration avec des grillades saucisses Frites. Notre section UNC souhaite que de nouveaux soldats de France viennent nous rejoindre, vous qui avez été à l'Armée ou qui êtes engagés, qui portez l'uniforme de la gendarmerie ou sapeurs-pompiers n'hésitez pas à nous contacter et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.



SPORTS

FOOTBALL



Quelle année pour les verts ! Quel avenir pour les verts ? Le bilan.

C'était historique, Bréhan terminait cette année la 1ère saison de son histoire en R2. Novice à ce niveau, le début de saison reflétait un certain manque d'expérience. Bons sur le terrain mais les points ne venaient pas. Il aura fallu attendre le déclic face à l'Eskouadenn de Brocéliande pour lancer la saison. Le 15 mai, après un but de Guéhenneux puis un 2nd but libérateur de Lemerrier, Bréhan était maintenu. Le dernier match victorieux à Plescop placera même les verts à la 6ème place du classement. Remarquable !

La B a souffert du nombre de blessés en D1. Lorsque l'effectif était là, ça marchait. En témoigne la victoire contre le leader Noyalais qui est montée logiquement en R3. Mais leur absence était la pire des présences cette année. La descente était inévitable mais une jeune génération toque à la porte de notre réserve... A suivre ! La C, qui a également dû faire sans beaucoup de ses hommes a terminé à la moitié du classement (7ème) et repart en D3 cette année.

En dehors du terrain, l'été fut aussi très mouvementé ! D'abord côté arbitrage avec Ilona Le Piouffle qui est devenue la 1ère arbitre féminine de l'Espérance ! Bravo ! Elle rejoint donc le rang des arbitres avec Benoît Bazin. Nous sommes à la recherche d'arbitres supplémentaires afin de garantir la stabilité du club. Si vous êtes intéressés par ce challenge, n'hésitez pas à contacter les membres du club ! Club qui est désormais présidé par un duo Betty Le Piouffle / Gérard Lévêque. Si vous souhaitez aider le club à grandir et faire vivre l'Espérance,

n'hésitez pas à contacter les membres du club pour devenir bénévoles. Plus on est de fous, plus on rit !

On est alors en septembre 2022. Après quelques départs et arrivées, il a été convenu d'une fusion entre notre équipe C et l'équipe des bleuets de Crédin par manque d'effectif de part et d'autre. Le début de saison en D3 est satisfaisant avec une actuelle 5ème place (sur 11).

La B relance donc un nouveau cycle en D2 avec un effectif composé en grande partie des jeunes de 18 ans du groupement qui effectuent leur 1ère en sénior. Objectif : la montée en D1 ! Les verts de Yoann Gourriou sont 3ème pour le moment.

Enfin, la A espère capitaliser sur la fin de saison dernière pour faire bonne figure en R2. Le début de saison est solide, à l'image de notre défense, et les hommes de David Bernard sont 7ème sur 12.

On retiendra aussi la réception de Vannes au Vivier qui a attiré plus de 1000 personnes autour du rectangle vert !



SPORTS



Une belle fête malgré la défaite. Merci aux bénévoles, partenaires, joueurs, dirigeants, arbitres et tous ceux qui permettent à l'Espérance d'être le beau club qu'il est.

On se retrouve bientôt au Vivier ou ailleurs pour supporter les verts. Prochain événement le vendredi 30 décembre pour un tournoi de Futsal organisé par le club des supporters. Du côté de nos jeunes pousses, l'école de foot avec l'entente de Rohan et Crédin se porte bien avec un très bel effectif quasiment doublé par rapport à la saison dernière. Une véritable réussite ! L'effectif du groupement avec Crédin, Pleugriffet et Réguiny reste stable et les générations de demain montrent de belles choses sur les terrains. Afin de nous aider à encadrer nos jeunes, Théo Le Toquin est engagé comme contrat civique pour intervenir en soutien sur l'école de foot et sur des animations autour du Football et multi-sports avec David Gentilhomme, animateur sportif communal.

Un nouveau symbole très positif de la structuration du club. Vive l'Espérance, vive les amis de l'Espérance !

BASKET

Une nouvelle saison a démarré pour les amoureux du ballon orange. Les effectifs sont en hausse avec un peu plus de 100 licenciés dont une douzaine à l'école de basket. Nous avons pu engager cette année deux équipes supplémentaires en championnat soit 10 équipes au total : deux équipes U11 filles, une U13 mixte, une U13 masculine, une U15 féminine (en entente avec Noyal-Pontivy), une U15 masculine, une U17 masculine (champions de D2 l'an passé), une U18 filles, une U20 masculine et une équipe senior filles. L'accent est mis sur la qualité de l'encadrement. Les entraînements se déroulent pour les jeunes le mardi soir ou le mercredi soir avec Mathieu Roy (entraîneur

diplômé basket). Les seniors filles, les U15, U17 et U20 gars s'entraînent le vendredi soir avec le soutien de David Moiziard, arbitre du club et d'Alexandre Aubel titulaire du brevet fédéral jeune. Deux nouveaux arbitres officiels sifflent pour le club : Romain Vidélot et Tonio Le Jallé. Des soirées de perfectionnement et de formations ont eu lieu pendant les vacances de la Toussaint (photos ci-dessous). Les jeunes ont pu découvrir l'arbitrage, apprendre à tenir le chrono ou l'embarque (feuille de match numérique) afin de participer à l'encadrement des matchs toute la saison. Nous avons le plaisir d'accueillir à la salle des supporters de plus en plus nombreux au fil de la saison pour partager avec nous la passion du basket !





ÉCOLES

ÉCOLES

ÉCOLE NOTRE DAME

UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, BIENVEILLANTE
ET PORTEUSE DE PROJETS

Une équipe investie



Des locaux colorés et spacieux



Une école équipée en nouvelles technologies



Un thème travaillé chaque année :
20/21 la biodiversité,
22/23 : le patrimoine



Pour nous contacter :

02 97 38 88 26

eco56.nd.brehan@enseignement-catholique.bzh

Chef d'établissement DANIEL Aurélie

Une école catholique au service des autres



Une école tournée vers l'extérieur



De nombreux projets sont proposés aux élèves



Les élèves bénéficient de sorties et voyages scolaires



Des associations de parents dynamiques





ÉCOLES

ÉCOLES

ÉCOLE ROBIN FOUCQUET

Présentation : Notre école située idéalement dans un environnement calme et verdoyant, ouverte aux différences, accueille 96 élèves de la TPS au CM2 dont 8 élèves dans la classe de l'IME de Kervihan « Les copains de Kervihan ».

L'équipe éducative est composée de 6 enseignants de 2 ATSEM et 4 AESH.

Mme Alexandra MAHIAS en TPS-PS-MS avec Mme Aurélie GRANVALET ATSEM, Mme Marine CAMPS en GS-CP avec Mme Justine SERANDOUR ATSEM, Mme Natacha LAURENT en CE1-CE2, directrice déchargée le mardi par Mme Lucie BELLEC, Mme Amandine GAUTHIER en CM1-CM2, M. Manuel RABILLER en CLEX, Mme Marie-France LE NY, Mme Laurence JACQUES, Mme Ilona PINOT et Mme Sandrine POTEL, AESH.

Pour vous permettre de visiter notre chère école, une journée porte ouverte sera organisée au cours de l'année scolaire.

ACCENT SUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

• **Classe du dehors :** Cette année tous les enseignants ont eu une formation sur l'école du dehors. Régulièrement les élèves font classe à l'extérieur de l'école. Tous les domaines d'apprentissages sont concernés mais travaillés de façon différente par, avec, dans et pour la nature ! Depuis cette année Pontivy Communauté met à notre disposition un terrain situé à côté de notre école.

• **World Clean Up Day :** chaque année les élèves participent au nettoyage des rues de Bréhan lors d'une journée banalisée « nettoyons la Planète ».

• **Défi Mobilité :** proposé par Pontivy Communauté, ce défi permet de sensibiliser les élèves, les parents et les enseignants à l'importance d'utiliser des moyens de transports doux comme la marche, le vélo, le covoiturage, les transports en commun et de faire évoluer les comportements de déplacement vers l'école.

• **Ma Petite Planète :** trois semaines de défis écologiques à l'école et en famille pour une meilleure compréhension du lien entre l'Humain et la Nature.

• **Semaine du goût :** chaque année, notre école développe un thème lié à l'alimentation. Après avoir voyagé dans les pays anglo-saxons, découverts nos producteurs locaux, nous avons cette année essayé de lutter contre le gaspillage alimentaire.



ACCENT SUR LE CLIMAT SCOLAIRE

• **Plan PHARE :** tous les enseignants ont eu une formation sur la méthode des préoccupations partagées. Méthode bienveillante qui permet de prévenir le harcèlement scolaire.

• **Inclusion scolaire :** Des temps d'inclusion sont organisés avec les copains de KERVIHAN dans les différentes classes de la maternelle au CM2.

• **Classe flexible :** afin de s'adapter à la diversité et aux différents besoins des élèves, nos classes sont aménagées de matériels flexibles.

• **Classes coopératives :** Une classe coopérative est une classe où l'élève est considéré comme citoyen et acteur de son apprentissage. L'enseignante n'est pas la seule source du savoir. Ce n'est pas uniquement sa classe, c'est aussi celle des élèves qui la composent. Parallèlement, une monnaie de classe est créée et des marchés de classe sont organisés à chaque période.

ACCENT SUR L'ÉDUCATION À LA SANTÉ

• Chaque semaine, David Gentilhomme, l'animateur de la commune, anime une séance d'éducation physique et sportive pour chaque classe de l'école.

• En plus, les élèves sont engagés dans le programme « 30 minutes d'activité physique quotidienne » avec « The Daily mile », le quart d'heure sportif et le corridor actif. Ces actions favorisent à améliorer la santé physique et le bien-être des élèves.

• **Natation :** 10 séances de natation pour l'ensemble de l'école de la maternelle au CM2.

ACCENT SUR LA CULTURE

• **Anglais :** Dès la maternelle les élèves s'imprègnent de la langue anglo-saxonne, avec la méthode Kokoro lingua. C'est une méthode d'apprentissage intuitive de l'anglais par des vidéos hebdomadaires avec des activités ludiques et animées par des enfants anglophones natifs.

• **Chorale :** une chorale en partenariat avec l'école Publique de Rohan sera organisée cette année. La représentation aura lieu en juin 2023.

• **Médiathèque :** tous les élèves bénéficient 1 fois par mois d'activités autour du livre, réalisées avec Sébastien, l'animateur de la commune. C'est l'occasion pour les élèves d'emprunter un livre.



JOURNÉES PASSERELLES

Les élèves de CM1-CM2 sont accueillis chaque année au sein du collège Yves Le bec lors des journées passerelles. Ces journées sont l'occasion pour les CM2 de partager la classe avec les 6èmes et de participer à différents temps forts d'apprentissages. Grâce à ces échanges, les élèves de CM2 se trouvent plus sereins et plus confiants pour leur entrée en sixième.

Quant aux CM1, ces journées sont l'occasion de découvrir le collège et de rencontrer tous les CM1 du réseau afin de travailler sur des projets communs autour du livre et du média. Ils passent également leur brevet de secourisme.

PROJET 2022/2023

• **Grand Nord :** Cette année, nous avons encore la chance de suivre notre Musher Sébastien Dos Santos Borges, dans ses aventures polaires. Cette fois-ci, il nous emmènera en Norvège et peut-être en Sibérie. Comme l'année passée, ce projet se terminera par sa venue à l'école accompagné de sa Polar Team, ses fidèles compagnons à 4 pattes !

• **Voyage scolaire :** dans le cadre du projet Grand Nord entamé en septembre 2021 l'ensemble des



élèves de CE-CM et la CLEX partiront en classe de découverte à la montagne en février 2023 ; ils auront l'occasion de se mettre dans la peau d'un Musher en s'initiant à la conduite de chien de traineau, de faire des balades en raquettes tout en explorant la faune et la flore du paysage montagneux et de s'initier également à la construction d'igloos. Les maternelles-CP partiront à leur tour en 2024/2025.

Coordonnées : N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe éducative au 22 rue Saint Louis. Nous nous ferons une joie de répondre à toutes vos questions ou par téléphone au 02.97.38.81.79 ou par mail à l'adresse suivante : ec.0560689v@ac-rennes.fr

Vous pouvez également nous suivre sur notre page facebook : Ecole Publique Robin Foucquet Bréhan et sur le site toutemonannée.com à l'adresse suivante : <https://ecolerobinfoucquet56brehan.toutemonannée.com> Inscription des élèves tout au long de l'année.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Présidée par Mme Aouregan WARAMBOURG, l'association de parents d'élèves est composée uniquement de parents d'élèves bénévoles œuvrant pour améliorer le bien-être des enfants à l'école. Nous organisons des manifestations servant à récolter des fonds pour financer l'achat de matériels pour l'école, les sorties scolaires, les voyages, ... Notre but est de redonner envie aux familles d'échanger, de se motiver pour aider les enfants et l'école.

Si nos enfants ont la chance de bénéficier de sorties scolaires avec une participation symbolique des familles, d'activités variées tout au long de l'année c'est grâce au bon fonctionnement de l'APE. Cela n'est possible que si les parents se mobilisent, chacun à leurs niveaux, soit en faisant partie du bureau ou en étant bénévole lors des manifestations organisées ou bien encore en participant aux ventes diverses.



ACTUALITÉS DIVERSES

INSOLITE : UNE PATATE DOUCE GÉANTE

Aline Guillard nous a fait parvenir une photo insolite de ses récoltes. En effet, sur seulement deux pieds de patate douce, elle a récolté 20kg, dont une patate de 5.550kg ! De quoi vouloir se lancer dans le potager !



UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Depuis 1989, la municipalité offre un arbre à chaque nouveau-né de l'année.

Cette fois, la plantation a eu lieu le samedi 26 novembre à 11h, à la Résidence des Peupliers.



DÉCORATION DU BOURG PAR LES ENFANTS

Cette année, les enfants de la commune ont participé à la décoration du bourg, en mettant à l'honneur le vélo. Une année tout particulièrement sujette à ce thème avec la participation de Marie Le Net au premier Tour de France féminin et avec le passage de la Semaine fédérale internationale du cyclisme à Bréhan.

Un grand merci à eux pour leur motivation et leur créativité.



NOUVELLES ENTREPRISES

Deux nouvelles entreprises Startup se sont installées à l'ancienne poste de Bréhan.

ELDOM



Eldom est une entreprise qui existe depuis 2016. Son domaine, c'est la photoluminescence : en utilisant des minéraux qui captent et restituent la lumière, Eldom crée des balisages nocturnes. Elle permet ainsi de créer de la lumière grâce à un procédé naturel, autonome et sans électricité. Essentiellement destiné aux collectivités et aux industriels, les produits peuvent aussi être utilisés par des particuliers pour des bordures de chemin, des allées gravillonnées... Mais son objectif, c'est de proposer aux collectivités et industriels un balisage qui permet de faire des économies d'énergie, et de lutter contre la pollution lumineuse : Baliser une piste cyclable, un chemin piétonnier, des marches d'escalier (comme devant la mairie), des abris-bus... 20min

de charge à la lumière permet de la restituer pendant 10h à 12h.

Une partie de l'entreprise est aussi tournée vers la santé, en proposant dans les maisons de soins des kits confort pour les chambres. Ces kits servent à la prévention des chutes en donnant des repères dans l'obscurité. Expérimenté par le centre hospitalier de Tréguier, il a été primé par la fondation Médéric Alzheimer à Paris. Ce produit est actuellement intégré à un projet européen sur le sujet IT4ANXIETY, dont le but est de réduire l'anxiété des résidents, sans solution médicale. Depuis un an, des tests sont effectués dans une vingtaine de centres en Ecosse, et les outils de mesure indiquent que les patients sont moins anxieux.

Ces solutions ont valu de nombreux prix à l'entreprise, autant pour ses balisages d'extérieur que pour son utilisation en maison de soins.



DILES



Diles est une toute nouvelle entreprise, lancée en septembre 2022. Diles signifie « Authentique », « Vrai » en breton. Cette entreprise propose des compléments alimentaires dans une gamme éco-responsable, avec des produits de France et essentiellement bretons.

Son but : se focaliser sur 3 plantes par formulation, afin de favoriser les principes actifs de celles-ci.





ACTIVITES COMMUNALES

MÉDIATHEQUE

Coups de cœur



ROMAN

SAMURAI,

de Fabrice Caro,
un livre décalé, très original,
sur un été très particulier. Met-
tez-vous dans la peau d'un au-
teur et de son syndrome de la
page blanche.



ALBUM

À LA POURSUITE

DU CAMION POUBELLE,

album destiné aux plus petits,
une histoire rapide à lire et ori-
ginale, sur une journée peu ba-
nale de deux éboueurs.



JEU

CAN'T STOP,

un jeu de dés très simple dont
la mécanique se résume à : est-
ce que je m'arrête de jouer ou
est-ce que je relance les dés et
prends le risque de perdre ma
progression ?

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Huit médiathèques des communes alentours : Bréhan, Crédin, Gueltas, Pleugriffet, Radenac, Régigny, Rohan, Saint-Gérard-Croixanvec, vont bientôt être mises en réseau.

Au programme :

- Un abonnement unique permettant d'emprunter des documents dans l'une ou l'autre des médiathèques.
- Un système de navette afin d'effectuer des réservations de livres situés dans d'autres médiathèques.
- Un site internet permettant de consulter un catalogue de l'ensemble des livres en prêt, et de découvrir les activités proposées par les uns et les autres.

- Des actions entre les médiathèques : création de fonds spécifiques, activités...

RESSOURCES NUMÉRIQUES

La Médiathèque Départementale du Morbihan offre aux inscrits de la médiathèque, l'accès à des ressources numériques : autoformation, tutos, revues, presse. N'hésitez pas ! Pour y avoir accès, rendez-vous sur mediatheque.morbihan.fr

LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Cette année, de nombreuses activités ont eu lieu à la médiathèque.
Et bien d'autres...



Soirées jeux, tous les derniers vendredis du mois



Scrapbooking



Atelier dégustation à l'aveugle

ACTIVITES COMMUNALES

CENTRE DE LOISIRS

Cette année, les enfants du Centre de Loisirs ont participé à de nombreuses activités !

Vacances de Février :

ALSH sur le thème des pirates,
avec expériences et découverte
du City-Park.



En avril,

les jeunes du Centre de Loisirs
ont eu la chance d'aller visiter la
caserne des pompiers de Rohan.



Le même mois, ils ont participé
à la création d'une fresque sur le
mur du Centre de Loisirs, accom-
pagnés par des bénévoles de la
commune.



Cet été, les mini-camps ont eu lieu à la base nautique de Pont Querra, à Plémet dans les Côtes d'Armor. Escalade, Kayak, Jeux, Barbecue et bien d'autres étaient au rendez-vous de l'été.
De quoi faire de beaux souvenirs à nos campeurs.

ZOOM SUR LA GYM-DOUCE

Tous les vendredis matin, de 10h30 à 11h30, l'amicale bréhanaise propose des cours de gym douce animés par David, l'animateur sportif de la commune. 24 personnes y sont inscrites. Travail de souplesse, coordination, adresse, force et endurance. Mais aussi, travail de renforcement et de tonification musculaire. Le tout, dans une ambiance agréable et conviviale.





EXPRESSION DES ÉLUS

ARTICLE OPPOSITION

Devant l'inflation galopante et les fins de mois difficiles pour un bon nombre de familles bréhannaises, il est du rôle de la municipalité d'afficher une politique tournée vers les familles et protégeant encore plus leur quotidien :

Pour ce faire nous privilégions 4 axes de travail :

- La cantine : Notre groupe a voté contre l'augmentation du coût du repas à 3€20 . Par ailleurs nous sommes contre tout système de pénalité faisant passer les repas pris sans inscription préalable à plus de 6 euros.

- La garderie périscolaire : Veillons à faire du sur mesure là aussi sans pénaliser les familles. La mise en place de quota quant au nombre d'enfants ou la sur-facturation n'étant pas la bonne méthode.

- La garde d'enfants en bas âge : Dans les mois à venir bon nombre d'assistantes maternelles feront valoir leurs droits à la retraite. Il est du rôle de la municipalité d'anticiper ces départs. Notre groupe privilégie la création d'une Maison des Assistantes Maternelles (MAM) qui pourrait être créée sous la responsabilité de Pontivy Communauté . Mettons

à disposition de la commune, sans traîner, la salle Beaumanoir, qui ne sert à rien depuis de nombreuses années et que nous avons rendue plus accessible en achetant le terrain situé à l'arrière et pouvant servir de parking d'accueil des familles.

- L'habitat. Continuons la politique de lotissements. Nous nous réjouissons de la création , à notre demande, du lancement des travaux de la résidence du Clos Martin. Commençons à réfléchir à l'acquisition rapide de nouveaux terrains pour de futurs résidents.

Nous représentons près de la moitié de la population. les décisions de la mairie sont prises sans aucune concertation et sans pratiquement aucun travail en commissions.

Méditons ensemble « la loi du plus fort est elle la meilleure? »

En cette fin d'année difficile nous comptons sur la magie de Noël pour illuminer nos familles bréhannaises et nous redonner un peu d'espoir. Avec quelques jours d'avance, nous vous adressons tous nos vœux pour 2023.

Hervé Guillemin, Betty Le Piouffle, Bertrand Ars, Jacques Collet

ARTICLE MAJORITÉ

Le groupe de la majorité municipale ne voulant pas rajouter de la polémique, fait le choix de faire sienne l'expression « Bien faire et laisser dire ».

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2023

JANVIER

Vendredi 6 janvier	Galette des rois	Dansous Et Chantous d'Beurhan
Dimanche 8 janvier	Loto	Amicale Bréhannaise
Dimanche 8 janvier	Galette des rois	Les Vieux Rouges
Vendredi 13 janvier	Vœux de la municipalité	Municipalité
Samedi 14 janvier	Repas	Tous Avec Marie Le Net
Mardi 24 janvier	Repas de l'amicale	Amicale Bréhannaise
Vendredi 27 janvier	Galette des rois	Ty Marh Tan
Dimanche 29 janvier	Fest deiz	Dansous Et Chantous d'Beurhan
Mardi 31 janvier	Don du sang	Amicale Des Donneurs De Sang

FÉVRIER

Vendredi 10 février	Carnaval de l'école privée	Ecole Privée Notre Dame
Vendredi 10 février	Repas réunionnais à emporter	Ecole Robin Fouquet
Mardi 28 février	Goûter de l'amicale	Amicale Bréhannaise

MARS

Vendredi 17 mars	Jambon à l'os à emporter	Espérance FOOT
Samedi 18 mars	Jambon à l'os à emporter	Espérance FOOT
Mardi 28 mars	Assemblée Générale et Repas	Amicale Bréhannaise
Vendredi 31 mars	Porte ouverte + repas à emporter	Ecole Privée Notre Dame

AVRIL

Dimanche 2 avril	Véprée dansée	Dansous Et Chantous d'Beurhan
Samedi 15 avril	Marche et courses à pied	On S'bouge
Dimanche 23 avril	Loto	Amicale Bréhannaise
Mardi 25 avril	Goûter de l'amicale	Amicale Bréhannaise

MAI

Vendredi 12 mai	Repas à emporter - opération pizza	Ecole Robin Fouquet
Dimanche 14 mai	Loto	APEL - Ecole Privée Notre Dame
Dimanche 21 mai	Repas + animation	Les Amis De La Chapelle St Yves
Mardi 23 mai	Repas de l'amicale	Amicale Bréhannaise

JUIN

Dimanche 11 juin	Pique-nique	On S'bouge
Mercredi 21 juin	Fête de la musique	Dansous Et Chantous d'Beurhan
Samedi 24 juin	Fête de la musique	Club Des Supporters
Samedi 24 juin	Kermesse	Ecole Privée Notre Dame
Mardi 27 juin	Goûter de l'amicale	Amicale Bréhannaise

JUILLET

Samedi 1er juillet	Fête de l'école	Ecole Robin Fouquet
Samedi 1er juillet	Marche gourmande	Ecole Privée Notre Dame

SEPTEMBRE

Samedi 2 septembre	Forum des associations	Municipalité
Dimanche 3 septembre	Fête des battages	Les Vieux Rouges
Lundi 11 septembre	Don du sang	Amicale Des Donneurs De Sang
Mardi 26 septembre	Repas de l'amicale	Amicale Bréhannaise

OCTOBRE

Vendredi 6 octobre	Repas à emporter	OGECE - Ecole Notre Dame
Mardi 24 octobre	Goûter de l'amicale	Amicale Bréhannaise

NOVEMBRE

Samedi 18 novembre	Repas	Espérance FOOT
Vendredi 24 novembre	Concours de belote	Amicale Bréhannaise



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

PINEL* Marie	3 janvier
PICHARD Aristide	8 janvier
BOIXIÈRE* Yvan	9 janvier
HILLION Françoise née LORILLE	14 janvier
CONNAN Christian	20 janvier
GARNIER Michel	31 janvier
GUILLARD* Pierre	5 février
DAI Renée	10 février
FERRERE José	11 février
BRIAND* Marie	14 février
CHICOINE* René	25 février
CLÉQUIN Jeannine née ROZEC*	6 mars
LOUESDON Marie née ROSELIER	7 mars
ROPERT André	10 mars
GUILLEMOT* Jean	17 mars
GUILLARD Roger	29 mars
LORAND* Eugénie	2 avril
CHATTÉ Félix	3 avril
REBOUL Elisabeth née BRAY*	12 avril
MARTIN* René	12 avril
LE PIOUFFLE Jean	14 avril
NOUVEL Marcel	14 avril
JULOT Rosalie née LÉO*	4 mai
JAN Marie née BAILBLE	5 mai
GUILLAUME Pierre	13 mai
MOREL Marie Noëlle née GUILLEMIN	19 mai
LE STRAT Marguerite née LE MÉTAYER*	18 mai
FUZELLIER Pierrette née LEVÉQUE*	31 mai
DEMARCONNAY Paulette née CADOUOT	3 juin
JOYEUX Serge	7 juin
ROBERT* Serge	18 juin
FLÉHO* Jacqueline	23 juin
DANET* Gilbert	25 juin
MARTEIL Florence née TRAVAILLE	26 juin
SABLÉ Anne née LALYCAN	30 juin
LORAND Auguste	2 juillet

LYARD Denyse	4 juillet
ANGOUGEARD* Paul	11 juillet
BRIEND Germaine née DAVENET*	13 juillet
CADIO Agnès née LATINIER	25 juillet
PICHOT Jannine née BRYAND	25 juillet
BAUDU Patrick	27 juillet
O'DONOVAN Ann née OAKES*	30 juillet
LERAY Marie née LE NET	5 août
LE BORGNE Monique née GILLE*	7 août
LESPER Yvette née QUÉLO*	8 août
LAUTRU Marie née MARIGO*	14 août
GUILLEMOT Louise née GUÉHENNEUX	20 août
DRÉANO Francine née LORAND	20 août
LE SERGENT Thérèse née LE STUNFF*	24 août
PICHOT Thérèse née LE HEL*	24 août
GUITTON Jacqueline née LE BOUDEDEC*	6 septembre
LALOY Denis	7 septembre
LE CROM* Alexis	14 septembre
BOUTHEMY* Geneviève	15 septembre
MONCHAUX Pierre	20 septembre
ABGRALL Anne née LOUESDON	3 octobre
AUDIC* Nathalie	3 octobre
LE JOLLY Célestine née CALMÉ*	5 octobre
LE CROM Yvette née CALMÉ*	13 octobre
JAN Joseph	26 octobre
LE RIGOLEUR Claude	4 novembre
NEVEUX* Jean	10 novembre
JAN Danielle née HAUTE*	11 novembre
PICAUD* Roger	18 novembre
TEXIER* Joseph	28 novembre

* Personnes hors commune décédées dans un établissement de soin de Bréhan

NAISSANCES

PÉGART Albin	4 janvier
LAURENT MALARD Ethan	10 janvier
GUIMARD Jules	24 février
LE MAY Eléna	27 mars
GUICHOT Tiago	28 mars
GATINEAU Léon	16 mai
HAMONIC Lise	9 juillet
ROBIC Matteo	2 août
LE GAL Lucian	12 août
BULANCEA Mateo	18 août
CONNAN Zélyna	4 septembre
LORAND Ophélie	28 septembre
LE GOFF Octavia	2 octobre
LE GOFF Ellie	13 octobre
MALCOSTE Cassiopée	1 ^{er} novembre
ROBIN Jules	29 novembre

Plus 3 naissances dont les parents ne souhaitent pas paraître dans cette liste.



MARIAGES

BERTHELOT Régis et ROBO Julie	4 juin
GAIDOSCH Kévin et RIVAUX Coralie	16 juillet
TAOUFIK Ismail et BONNEVILLE Céline	25 juillet
LE BRETON Pierre et MAIDIN Alison	30 juillet
LIOT Jérémie et BULÉON Laure	6 août
BAUD Guillaume et LECORNO Angie	27 août



Les décorations de l'année

